

S' Limerscher Blattel



Décembre 2006 - N° 18



Sommaire

Le mot du maire

La situation financière

Marcel Issenhardt, maire de Limersheim de 1971 à 1989

Etat civil 2006

Recensement de la population

Concours des maisons fleuries 2006

Effectifs de notre école

Le ramassage de vieux papier

Parents associés de Limersheim et la page sécurité

Sapeurs-pompiers

L'amicale des donneurs de sang

La forêt dans notre environnement

Travaux 2006

La page du Foyer-Club

Une section de Seniors à Limersheim

Comité des fêtes

Calendrier des fêtes et manifestations

Bilan de l'opération « 1000 arbres »

Les décisions du conseil municipal au fil des mois

La rose

Le mot du Maire

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous faire parvenir S'Limerscher Blattel. Ce bulletin d'information est la 18^{ème} édition, il a pour but de retracer le plus fidèlement possible les activités de la vie communale durant l'année 2006. Ce bulletin a également pour vocation de permettre aux diverses forces vives du village de s'exprimer sur leurs activités et leurs projets.

Le programme communal des travaux de l'année écoulée était chargé, certains sont achevés, d'autres en voie de l'être :

- La pose d'un revêtement bitume devant la nouvelle école était indispensable, d'une part pour faciliter l'accès et d'autre part, pour donner plus de sobriété à cet ensemble bâti.
- Le projet de la renaturation de la Scheer derrière l'école est en cours d'étude par les services compétents.
- Les travaux d'aménagement du terrain de sport ont été réalisés. L'implication des jeunes du village a été active, je les remercie car leur aide et leurs conseils ont été déterminants. Cet espace, certes modeste, permet maintenant à nos jeunes de donner libre cours à leurs activités physiques et sportives. Par ailleurs, la proximité de l'école est un avantage, à cet endroit, l'équipement est accessible en toute sécurité par les scolaires.
- Le rez-de-chaussée de l'ancienne école de la place de l'église est inoccupé depuis l'ouverture de la nouvelle école. De conséquents travaux de réaménagement sont en cours. L'ancienne salle de classe sera aménagée en salle de cérémonie, plus accessible et plus spacieuse que l'actuelle mairie et en cas de nécessité pourra être utilisée pour des activités associatives. En face, les deux pièces de l'ancienne bibliothèque seront mis à la disposition du conseil de fabrique.
- D'importants travaux ont été effectués sur le réseau d'eau potable dans la rue du Fossé et dans la rue de la Gare. La vétusté des conduites rendait quasiment obligatoire le remplacement de l'ancien réseau pour garantir la distribution d'eau pour cette partie du village.
- L'adjudication de la chasse a eu lieu au premier trimestre 2006. La chasse de Limersheim a été adjudgée par l'ancien locataire. Le montant du produit de la location de notre unique lot de chasse a pu être maintenu au même niveau, ce qui de loin n'a pas été le cas dans certaines autres communes. Des échanges constructifs ont permis de préserver les intérêts de la commune de Limersheim, mais aussi ceux de la société de chasse locataire. Dans ce sens, un cahier des charges a été établi conformément au dispositif réglementaire en vigueur. La commune est heureuse de la pérennité de la collaboration avec les chasseurs.
- L'aménagement des deux lotissements suit son cours, en particulier, le lotissement de l'entrée du village prend forme. Durant l'année 2007, nous aurons l'occasion d'accueillir de nouveaux habitants dans notre village.
- La préservation du biotope de la périphérie du village est une question essentielle pour sauvegarder l'harmonie générale. Nos vergers jouent un rôle non négligeable dans notre cadre de vie. L'opération « 1 000 arbres fruitiers pour le Pays d'Erstein » dont profite également notre commune est bien engagée, la totalité des arbres fruitiers mis à la

disposition en 2006 a été attribuée. Les dispositions prises dans le cadre du Plan local d'urbanisme (P.L.U.) permettront de créer de nouvelles ceintures vertes notamment à proximité des deux lotissements.

- L'équipe municipale est tout simplement heureuse de la création d'une section de Seniors au sein du Foyer-Club Saint Denis. La densité et la diversité des activités que propose la section sont remarquables. La municipalité souhaitait vivement la création d'une telle section dans notre village, en particulier, le Centre communal d'aide sociale avait conscience qu'un espace de rencontre pour les Seniors correspondait à un besoin. Je remercie vivement toutes les personnes qui animent et maintiennent la dynamique de cette section dont notre modeste commune peut être tout particulièrement fière. La municipalité apportera toute l'attention qu'il convient à la pérennité de cette section.
- Les travaux de réhabilitation de l'atelier Charron étaient indispensables pour préserver ce bâtiment. Les travaux réalisés sur la toiture et notamment le renouvellement du bardage des façades sécurisent et redonnent de l'allure à ce bâtiment original, celui-ci représente quelque part la mémoire des métiers d'antan. En raison de l'engouement pour l'activité pétanque, divers terrains ont été aménagés dans la cour arrière de l'atelier Charron. Cet aménagement répond à un réel besoin, l'activité pétanque est très prisée par de nombreuses personnes. L'aménagement de toilettes à proximité est en cours d'étude.

Les associations du village ont été comme par le passé très actives, la diversité des activités et manifestations qu'elles proposent, répondent aux attentes des habitants. Toutes les animations constituent une dynamique positive pour notre village.

- Comme les années précédentes, le foyer-club Saint Denis a été original dans ses choix d'animations pour la fête villageoise. Cette manifestation a de nouveau attiré un public nombreux. Le Foyer-Club c'est avant tout une association avec de nombreuses sections dont chacune répond à un besoin d'activité de loisir spécifique.
- L'amicale des sapeurs-pompiers est elle aussi bien présente dans l'animation du village, que ce soit lors de la fête villageoise, la course cycliste dont ils assurent pour une grande partie la sécurité du bon déroulement de l'épreuve, la participation au Téléthon et surtout le feu de la Saint Jean qui est une soirée très appréciée en raison de sa convivialité.
- Le corps des sapeurs-pompiers de Limersheim est unanimement reconnu pour son engagement sérieux. L'investissement fort dans la formation n'est pas étranger à la compétence de nos sapeurs-pompiers. Je note aussi que le renouvellement au sein du corps s'effectue dans de bonnes conditions. Je les remercie pour leur dévouement.
- Avec régularité et brio la chorale Sainte Cécile anime les offices religieux, participe également à diverses manifestations profanes.
- La section des parents d'élèves joue un rôle important au sein de l'école. La collaboration avec l'équipe enseignante et la municipalité est positive. Le 16 juin 2006, les parents d'élèves avec l'association cycliste d'Erstein et la municipalité, ont co-organisé la 10^{ème} édition de la course cycliste de Limersheim. Cette course est très appréciée par les cyclistes amateurs, le nombre d'inscrits témoigne de l'attrait pour cette

épreuve. De l'avis des responsables de la Fédération Cycliste d'Alsace, la configuration de notre village se prête idéalement à l'organisation d'une épreuve amateur. Selon eux, la course de Limersheim est réputée comme étant une épreuve difficile en raison des virages et des relances que cela implique pour les coureurs. La municipalité souhaite maintenir cette épreuve sportive, reconnue par tous les coureurs de l'Est de la France. Je remercie tous ceux qui apportent un soutien financier, en particulier les responsables du Crédit Mutuel, leur engagement est déterminant pour la pérennité de cette épreuve.

- Le Comité des fêtes s'investit pour harmoniser le calendrier des fêtes et manifestations du village ; il s'emploie par ailleurs à équilibrer les animations avec nos voisins de Hindisheim.
- L'amicale des Donneurs de Sang organise avec régularité les collectes, mais organise également des déplacements au centre de transfusion de Strasbourg pour les prélèvements plus spécifiques. Plus que jamais cette activité de collecte des produits sanguins est importante pour faire face aux besoins. La Theater Band a de nouveau interprété en ce mois de novembre 2006, une très belle pièce de théâtre dialectal. Le succès aux diverses représentations est bien légitime.
- Il m'appartient au nom de la municipalité de remercier chaleureusement tous les responsables d'associations, mais aussi tous les animateurs qui s'investissent pour préserver la vitalité de notre vie associative.

Si notre village est accueillant, c'est aussi en grande partie due à la qualité du fleurissement de notre commune. Je vous remercie pour tous vos efforts, tant financiers qu'au temps que vous consacrez à l'entretien des fleurs.

Au terme de cette année 2006, je remercie vivement les employés de la commune qui s'investissent bien au-delà de leur fonction.

**Toute l'équipe communale vous souhaite une excellente année 2007,
que la bonne santé et la réussite vous accompagnent durant cette nouvelle année.**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

C'est avec consternation que nous avons appris le décès de Monsieur Marcel Issenhardt, maire honoraire, à l'aube de cette nouvelle année 2007, d'autant plus que la veille, sa fille venait de nous quitter. Nous avons été particulièrement affectés par cette triste nouvelle.

Monsieur Marcel Issenhardt était maire de la commune de Limersheim de 1971 à 1989. Durant l'exercice de ses fonctions il n'a eu cesse de servir les intérêts de notre commune.

Au nom de la population de Limersheim, j'exprime ma reconnaissance pour son dévouement au service de la collectivité.

votre maire

René Staub

La situation financière				
Compte Administratif 2005				
Fonctionnement / Investissement				
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement		
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	31 858,45	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	1 817,76
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations.	13 149,37	73 Impôts & taxes diverses	66 183,78
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes, honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchisst, télécommunications	12 426,92	74 Dotations, subventions & participations	124 233,66
63	Impôts, taxes, versements assimilés	3 169,66	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	17 815,30
64	Charges de personnel & frais assimilés	70 177,19	76 Autres produits	14,96
65	Indemnités, cotis. de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, écoles, CCAS, subvent. associations.	28 133,18	77 Chasse & produits exceptionnels	13 440,52
66	Intérêts des emprunts & dettes	23 087,17	Excédent de fonctionnement reporté 2004	49 068,23
67	Charges exceptionnelles	263,03		
TOTAL		182 264,97	TOTAL	272 574,21
Excédent de fonctionnement		90 309,24		
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement		
1641	Remboursement Capital d'emprunts & dettes	38 553,43	10222 FCTVA	59 466,52
2112	Achat terrain de sport	5 196,28	1068 Réserves	60 747,81
2138	Achat divers pour logement 6 rue du Vin	675,61	10223 Taxe locale d'équipement	3 185,00
2138	Moteur de volée pour la cloche de l'église	836,96	1328 Subvention impact visuel	70 016,11
21534	Electrification réseau électrique impact visuel	66 245,95	1641 Régularisation 2004	411,06
2182	Achat remorque	1 000,00		
2183	Achat matériel informatique	919,00		
2188	Deux bacs à fleurs	459,54		
2313	Complexe scolaire missions LP - SEI - PS	691,29		
1	Excédent d'investissement reporté 2004	60 747,81		
TOTAL		175 325,87	TOTAL	193 826,50
Excédent d'investissement		18 500,63		
Excédent global 2005 :		108 809,87		

La situation financière					
Budget 2006					
Fonctionnement / Investissement					
Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement			
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	32 150,00	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	14 350,00	
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations.	19 050,00	73 Impôts & taxes diverses	69 550,00	
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchisst, télécommunications.	12 610,00	74 Dotations, subventions & participations	124 400,00	
63	Impôts, taxes, versements assimilés	3 310,00	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	18 217,00	
64	Charges de personnel & frais assimilés	77 850,00	76 Autres produits	15,00	
65	Indemnités, cotisations de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, CCAS, écoles, subventions associations etc...	29 530,00	77 Chasse & produits exceptionnels	1 560,00	
66	Intérêts emprunts et dettes	24 000,00			
67	Charges exceptionnelles	369,00			
22	Dépenses imprévues	1 000,00			
23	Virement à la section investissemt	68 533,00	Excédent reporté	40 310,00	
TOTAL		268 402,00	TOTAL		268 402,00
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement			
1641	Remboursement Capital d'emprunts & dettes	119 184,00	1068 Réserves : affectation du résultat de fonctionnement	50 000,00	
202	Frais de documents d'urbanisme	3 000,00	10222 FCTVA	68 500,00	
21112	Aménagement rue du Lin et rue Binnen	37 300,00	10223 Taxe locale d'équipement	5 000,00	
2128	Nivelage décharge publique	1 200,00	1323 Subventions pour l'aménagement des deux salles socio-culturelles, les puits et poteaux d'incendie	11 150,00	
2138	Salles socio-culturelles Place de l'église	25 000,00	1341 Subvention DGE éclairage et aménagement rue du Lin	15 200,00	
2138	Logement rue du Vin	13 200,00	165 Dépôts et cautionnements reçus	600,00	
2138	Toiture atelier charron	20 000,00	2762 Récupération TVA pour réseaux d'électrification	10 900,00	
21568	Puits et poteaux d'incendie	7 800,00	1 Excédent d'investissement 2005	18 501,00	
21534	Eclairage rue du Lin	14 000,00			
2188	Achat buts terrain de sport et équipements divers	3 700,00			
21531	Raccordement nouveau cimetière	1 000,00			
020	Dépenses imprévues	3 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	68 533,00	
TOTAL		248 384,00	TOTAL		248 384,00

Marcel Issenhardt

Maire de Limersheim de 1971 à 1989

- Monsieur Marcel Issenhardt, maire honoraire est décédé le 3 janvier 2007 à l'âge de 81 ans. Voyons en quelques mots le déroulement de la vie de cet homme qui a exercé la fonction de premier magistrat de la commune de Limersheim pendant 18 ans.
- Il est né le 23 mai 1925 à Limersheim dans la maison familiale dans le foyer de Auguste Issenhardt et de Stéphanie Mutschler, il était le cadet des trois enfants de la famille. Comme tous les enfants de Limersheim, il a fréquenté l'école communale, plus rare pour l'époque, il entre au cours complémentaire à Erstein.
- Malgré ses très bonnes dispositions pour les études, Marcel Issenhardt fait un choix sans équivoque, il sera agriculteur. Avec détermination et enthousiasme, il se consacre toute sa vie active à la culture de la terre.
- Très jeune il est confronté aux affres de la guerre. En novembre 1943 à l'âge de 18 ans, il est enrôlé de force dans le fameux « Reichsarbeitsdienst », par la suite il est envoyé sur le front de l'Est en octobre 1944. Il se retrouve à Cracovie en Pologne, à Mischelshausen en Hongrie, à Breslau, puis il est fait prisonnier par l'armée russe en Tchécoslovaquie en mai 1945. Finalement remis à l'armée américaine, il est revenu en France après un long périple qui le fait passer par Eindhoven en Hollande, Bruxelles, Paris, pour finalement retrouver l'Alsace et son village natal le 25 septembre 1945. Cette période l'a marquée, comme personne il savait évoquer ces moments difficiles de sa jeunesse.
- Le 15 janvier 1954, Marcel Issenhardt se marie avec Lucie née Binnert, de leur union vont naître Monique et Brigitte.

Marcel Issenhardt, un homme qui s'engage

- Dès l'âge de 10 ans il entre dans la chorale Sainte Cécile, il reste fidèle à la chorale jusqu'au soir de sa vie.
- En 1947, il rejoint le corps des sapeurs-pompiers de la commune, il est l'un des membres fondateurs de l'amicale, au sein de laquelle il a assumé les fonctions de trésorier puis de secrétaire. Il sort du corps des sapeurs-pompiers en 1972 en raison de son élection en qualité de maire en 1971.
- Il devient trésorier adjoint de la caisse d'assurance Groupama pour devenir par la suite délégué régional et membre du conseil d'administration.
- Il est également président de la coopérative agricole locale et administrateur au Crédit Agricole.
- Il s'investit dans la SEITA comme délégué des planteurs de tabac.
- En 1965 il entre au conseil municipal de notre commune comme conseiller. Il est élu maire de Limersheim le 27 mars 1971. La population de notre commune lui renouvelle sa confiance le 19 mars 1977 ainsi qu'au 13 mars 1983.

- Marcel Issenhardt a contribué à la construction de la première école maternelle du village dans la rue du Vin, il a contribué à la création du lotissement Valpré en 1976 et surtout à l'aménagement de nos rues tels que nous les connaissons de nos jours. Il ne faudrait pas oublier les coûteux travaux sur le clocher de l'église. Précurseur en son temps, il a remis le nom des rues sous la double dénomination, en français et en alsacien.
- Parallèlement comme maire il faisait partie du syndicat intercommunal des eaux d'Erstein Nord et du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple), dont il est l'un des membres fondateurs en 1971.

Marcel Issenhardt a été nommé maire honoraire de la commune de Limersheim le 17 juillet 1989, il a su prendre la distance par rapport à la gestion communale, sa posture durant toutes ces années a été exemplaire. A maintes occasions nous avons dû faire appel à ses connaissances sur les filiations familiales.

L'investissement de Marcel Issenhardt a été reconnu par les très nombreux organismes et collectivités au sein desquels il a œuvré pour assurer le développement. Il a été récompensé par diverses distinctions, du monde agricole, de l'assurance Groupama, de la Seita et bien évidemment la médaille d'honneur communale et départementale qui lui a été décernée par le Préfet de Région d'Alsace.

Incontestablement par son action, Marcel Issenhardt a marqué de son empreinte la vie de notre commune.

Rendons hommage à Lucie, son épouse qui l'a merveilleusement accompagné dans son action.



Marcel Issenhardt au bureau de l'ancienne mairie en février 1989.

ETAT CIVIL



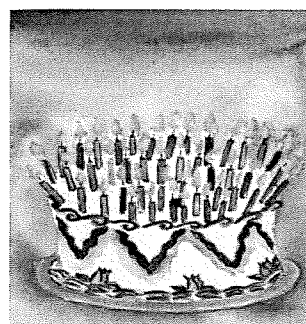
Naissances

Emma DI POL	11 janvier 2006
Robin BINNERT	22 janvier 2006
Zoé HUBER	26 janvier 2006
Arnaud ECKERT	17 mai 2006
Eliott ANGELO	1er août 2006
Valentine DE JONG	7 septembre 2006
Sarah BINNERT	14 octobre 2006



Mariages

Alfred MORTZ & Sylvie BACHETTI	30 juin 2006
Michel BARTH & Bénédicte GLASSER	16 septembre 2006



Grands Anniversaires

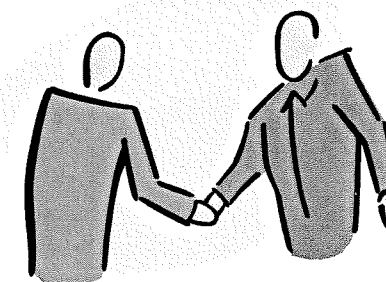
80 ans	
Jeanne MUTSCHLER veuve GLASSER	24 janvier 1926
Ernestine MUTSCHLER veuve OPPENHAUSER	3 juin 1926

Décès

Auguste GLASSER	17 février 2006
Marie Louise ROOS veuve DIEBOLT	23 février 2006
Marie Elise HATTEMER épouse REIBEL	20 mars 2006
Albert LUTZ	23 juin 2006
Valentine PFLEGER veuve VOLLMER	29 juillet 2006
Jules MEYER	1 ^{er} octobre 2006
Berthe BARTHELME – BRONNER	13 octobre 2006

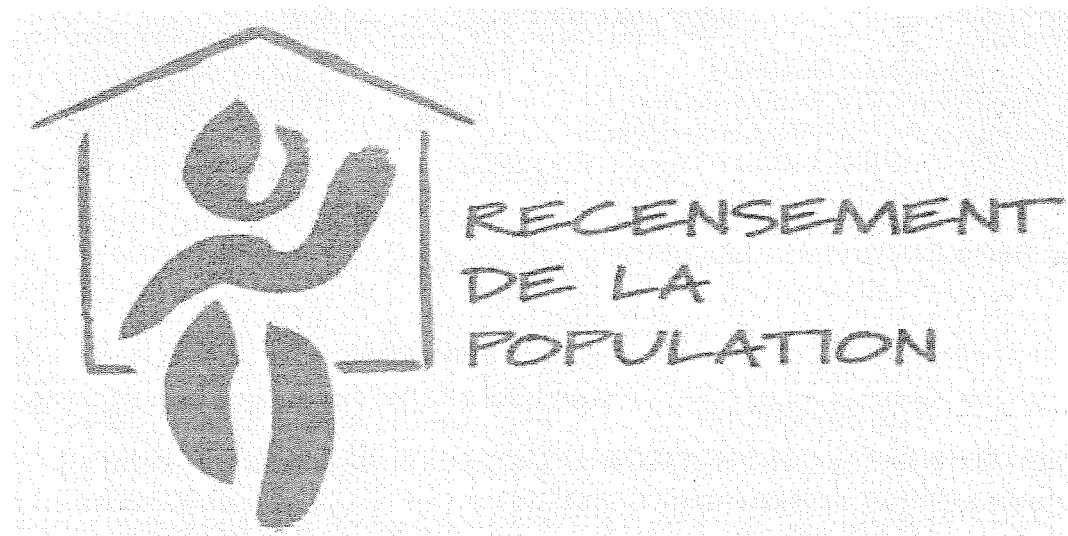
Nouveaux arrivants

Rachel MULLER	13, rue Circulaire
Jean Marc & Corinne SCHOTT & leur fils Steve	13, rue Circulaire
Virginie HETTLER & son fils Adrien GASSNER	22a rue Circulaire
Aline DELLA ROCCA	23, rue Circulaire
Laurent & Linda BEYHURST	35a, rue Circulaire
Yannick ANGELO & Angélique DIEBOLT & leur fils Eliott	55, rue Circulaire
Michel & Carole MICLO & leurs enfants Mélanie & Clément	7, rue de Noyers
Thierry CAYE & Adeline BOURESSAS	10, rue Valpré
Antonio ALMEIDA LOPES	57 b, rue Circulaire
Judith VOLLMER	4, rue des Noyers
Louis CHARLES	17, rue Circulaire
Jean Jacques & Edwige LEVY & leurs enfants Nathan & Samuel	14, rue du Verger (lot. Les Champs)
Martial LOMBARD & Vincent RUMPLER	16, rue Valpré
Isabelle KAYSER & Christian SUHNER & leurs enfants Axel & Sara	13, rue Valpré
Audrey RAUL	8a, rue Circulaire
Fernande HURSTEL & Christian WOLLENBURGER	3a, rue des Noyers
Marilyn COLLEAUX	29, rue Circulaire



Départs

Pierre & Julia HERMET & leur fils Simon	13, rue Circulaire
Serge & Nathalie LOEFFLER & leur fils Gaël	17, rue Circulaire
Elisabeth GUYOT & ses enfants Joël & Dylan	4, rue des Platanes



L'INSEE ou l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques est une administration qui collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur la démographie, l'économie, l'emploi, les conditions de vie et la connaissance des territoires, sur la France et ses régions.

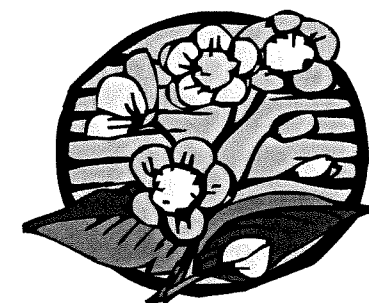
Du 18 janvier 2007 au 17 février 2007 aura lieu le recensement de la population de LIMERSHEIM. A partir de maintenant ; celui-ci aura lieu pour les communes de moins de 10000 habitants tous les 5 ans et non plus tous les 10 ans comme auparavant.

Pour la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement, le conseil municipal a désigné Mme Fabienne FRIEDMANN, comme coordonnateur de l'opération pour la commune. Melle Anne-Sophie GAMBARELLI est nommée agent recenseur, qui aura comme mission principale de collecter les informations auprès des habitants de Limersheim.

Anne-Sophie GAMBARELLI, merci de lui réserver un accueil chaleureux.



Concours des maisons fleuries 2006



La tournée annuelle du jury local du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 21 juillet 2006 à 17 h. C'est par une chaleur accablante que les membres du jury ont apprécié les efforts de fleurissement réalisés par les habitants du village.

Comme les années précédentes, le concours communal des maisons fleuries est organisé par la commission relations publiques. La présidence du jury, comme les années précédentes, a été confiée à M. Patrick KIEFER, trésorier de l'Office du Tourisme du Pays d'Erstein.

Le jury était composé de Mmes Nicole MARIE, Marie Andrée GUIDAT, Anne KIN, Christine HURSTEL, Marinette HUGEL, René GLASSER et Patrick KIEFER. La commune de Limersheim remercie vivement le jury pour l'objectivité dont il a fait preuve.

Comme chaque année la commune laisse le soin au jury de déterminer les catégories. Le choix du jury a été de ne pas modifier l'intitulé des deux catégories : « maisons à colombage » et « maisons - cours et jardins ». Au total quinze « maisons à colombage » et trente deux « maisons - cours et jardins » ont été notées par le jury. Comme les années passées dix-huit réalisations ont été officiellement classées et primées, six pour la catégorie « maisons à colombage » et douze pour la catégorie « maisons – cours et jardins ».

En raison d'un très bel aménagement floral réalisé autour de leur maison, le jury a décidé d'attribuer un prix d'encouragement à Isabelle HERR et Patrick ROOS.

Les critères d'appréciation sont restés les mêmes que ceux des années précédentes :

- ❖ Importance et harmonie du fleurissement
- ❖ Créativité des compositions florales
- ❖ Etat sanitaire des fleurs et qualité de l'entretien.

Dans la page qui précède vous pouvez prendre connaissance du classement officiel du concours des maisons fleuries de Limersheim 2006.

La commune de Limersheim a également participé au concours départemental, le jury est passé le 7 juillet 2006, il a retenu cinq réalisations florales, quatre dans la catégorie « maisons avec décor floral et jardin » visible de la rue et une dans la catégorie « maisons avec possibilités limitées de fleurissement ».

Comme les années précédentes la commune a également participé au concours de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein qui prime les réalisations florales des dix communes. M. Michel DAZY a participé en qualité de membre du jury. La commune de Limersheim a été classée 5^{ème} de ce concours.

Cette année la commune n'a pas acquis de nouveaux bacs à fleurs. En 2007, il est prévu le remplacement de certains anciens bacs en bois en raison de leur vétusté, pour le moment la commune est hésitante sur le choix des bacs : en résine, en pierre...

La ferme KIEFFER Xavier accueille dans la période estivale de très nombreux touristes pour visiter leur exploitation tabacole, pour cette raison un aménagement (provisoire) a été réalisé à l'entrée du village. Plusieurs variétés de tabac y ont été plantées.

C'est René GLASSER qui a de nouveau effectué un important travail bénévole, rappelons qu'une grande partie des fleurs de la commune est issue de semis réalisés par René. Cette année encore ces choix ont été judicieux.

En raison des très fortes chaleurs du mois de juillet, il a fallu jusqu'à 900 litres d'eau par jour pour maintenir une floraison correcte de nos massifs. David KLEIS, notre agent d'entretien effectue un apport d'engrais hebdomadaire.

Etienne BINNERT



Fleurissement très apprécié par le jury dans la cour de la propriété de René Glasser

Palmarès
Concours des maisons fleuries 21 juillet 2006

LIMERSHEIM



Classement concours maisons fleuries 2006	
Maisons à colombage	Noms Prénoms
1	ZEIL Yolande et François
2	GLASSER Gisèle et René
3	KIEFFER Colette et Raymond
4	MEYER Clarisse et René
5	ENGEL Lucienne et Gérard
6	LUTZ Angèle et Jean-Marie
Maisons – cours et jardins	Noms Prénoms
1	GLASSER Martine et Richard
2	GRAD Hélène et Louis
3	FOESSEL Christiane et Pierre
4	GOETZ Sylviane et Serge
5	BAUMERT Francine et Jean-Pierre
6	WALTER Marthe et Louis
7	BOURESSAS Suzanne et Eldjied
8	ANDLAUER Anne-Marie et Marcel
9	HUGEL Marinette et Benoît
10	LOUIS Thérèse et Rémy
11	HUGEL Béatrice et Vincent
12	SCHAAL Fabienne et Claude
Prix d'encouragement	HERR Isabelle et Patrick ROOS



Effectifs de notre école

La rentrée scolaire 2006/2007 a eu lieu le 28 Août 2006 avec un effectif de 63 enfants, au cours du 1^{er} trimestre une famille a déménagé, au final il reste donc 61 enfants scolarisés à l'école de Limersheim, soit deux enfants en moins par rapport à la rentrée scolaire précédente.

Les effectifs des trois classes :

La classe de la maternelle

Mme Fabienne Grévilot, institutrice titulaire du poste exerce ses fonctions à mi-temps, les jeudis et les vendredis. Mme Anne Champlon, professeur des écoles, également à mi-temps, enseigne les lundis et les mardis.

Les enseignantes sont activement secondées par Mme Christiane Bottemer qui assure les fonctions d'ATSEM. La classe maternelle accueille 17 enfants soit le même effectif que l'année dernière.

P.S.	petite section	10 enfants
M.S.	moyenne section	4 enfants
G.S.	grande section	3 enfants.

Section cours élémentaire :

La classe de Mme Catherine FREY, professeur des écoles, compte 19 enfants, soit 3 enfants de moins par rapport à l'année précédente.

C.P.	cours élémentaire préparatoire	8 enfants
C.E.1	cours élémentaire 1 ^{ère} année	11 enfants.

Section élémentaire et cours moyen

La classe de Mme Nathalie SINS – DI POL, institutrice et directrice de l'école de Limersheim, accueille 25 enfants, soit un enfant de plus que l'année dernière.

C.E.1	cours élémentaire 2 ^{ème} année	9 enfants
C.M.1	cours moyen 1 ^{ère} année	13 enfants
C.M.2	cours moyen 2 ^{ème} année	3 enfants.

Observation : cette année on constate une répartition homogène des effectifs des 3 classes.

Entretien des locaux :

L'espace maternelle est nettoyé par Mme Christiane BOTTEMER.

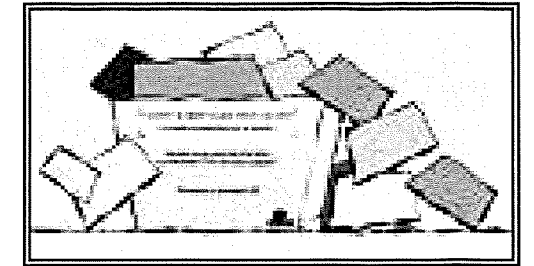
La salle d'évolution et une partie des couloirs sont nettoyées par Mme Nathalie LEVY.

Les salles des cours élémentaires et moyens, les couloirs, les sanitaires et le bureau de la directrice sont nettoyés par Mme Cécile NEUBAUER.

L'entretien des extérieurs est assuré par M. David KLEIS.

Etienne BINNERT

Le ramassage de vieux papier



Une tradition ancrée à Limersheim depuis de nombreuses années est le ramassage de vieux papier organisé par la coopérative de l'école.

Deux ou trois fois dans l'année, un mercredi après-midi, enfants, parents et enseignants se retrouvent pour récolter les vieux papiers que toute la population du village a bien voulu stocker durant des mois. Pendant deux heures, c'est un défilé de voitures débordantes de papier qui arrivent sur la place de l'église. Elles sont déchargées par une multitude de petits bras qui font la chaîne et repartent, au bout de quelques minutes, pour une nouvelle moisson.

Pour finir, une boisson rafraîchissante est proposée aux « travailleurs ».

Merci à tous ceux et celles qui entreposent leur vieux papier durant l'année, en attendant impatiemment le prochain ramassage.

Merci aux parents d'élèves qui nous aident durant les ramassages.

Merci à la Communauté de Communes d'Erstein qui subventionne le ramassage à hauteur de 0.03€ par kilogramme.

Merci au Département du Bas-Rhin qui subventionne également à hauteur de 0.016 € par kilogramme.

L'argent ainsi récolté est utilisé pour le fonctionnement des classes : matériel de travail manuel, organisation de sorties...

Nathalie Sins- Di Pol

Voici les dates de ramassage pour 2007 :

14 février - 6 juin - 17 octobre.

RETOUR SUR 2006

LES FETES DE L' ANNEE

- Chorale de l'école le samedi 8 avril.

Près d'une heure de spectacle sous la houlette de Véronique Mutschler.

Durant le congé de maternité de Nathalie Sins-Di Pol, Véronique a pris la direction de la chorale de l'école. On a pu admirer le sérieux et la mémoire de tous ces enfants.

Après l'effort, le réconfort. Nous nous sommes tous retrouvés dans la cour autour d'un buffet apéritif garni par les parents.

- Course cycliste le samedi 17 juin.

Evènement particulier cette année : c'était déjà la 10^{ème} édition de cette course. Pour marquer cet anniversaire, la fête a démarré dès 15 heures, par une épreuve contre la montre sur une boucle Limersheim-Hindisheim-Limersheim.

La traditionnelle course des enfants a été disputée par une trentaine de participants.

Cette manifestation a attiré de nombreux spectateurs par cette belle journée. Nous avons été heureux de les accueillir autour du buffet installé par les parents dans la cour de la ferme Hamm.

- Défilé de Halloween le samedi 28 octobre.

Les plus téméraires se sont retrouvés dès 16 heures à la bibliothèque, où Catherine a testé leur courage en racontant des histoires à faire peur. Pendant ce temps, Christine a transformé des enfants normaux en vampire, diable ou sorcière avec un peu de maquillage.

A 17 h 30, d'autres monstres plus nombreux encore, ont jailli de la nuit pour se joindre au défilé. Ce sont donc une cinquantaine d'enfants qui sont allés frapper à vos portes.

Merci pour votre gentillesse. C'est une énorme moisson de gâteaux et friandises que les enfants se sont partagée.

SECURITE AUTOUR DE L' ECOLE

Voilà plus d'un an que presque tous les adultes se rendant à l'école aux heures d'entrée et de sortie respectent le sens de circulation que nous avons mis en place.

Sens de circulation préconisé : entrée par la rue Binnen, sortie par la rue Valpré.

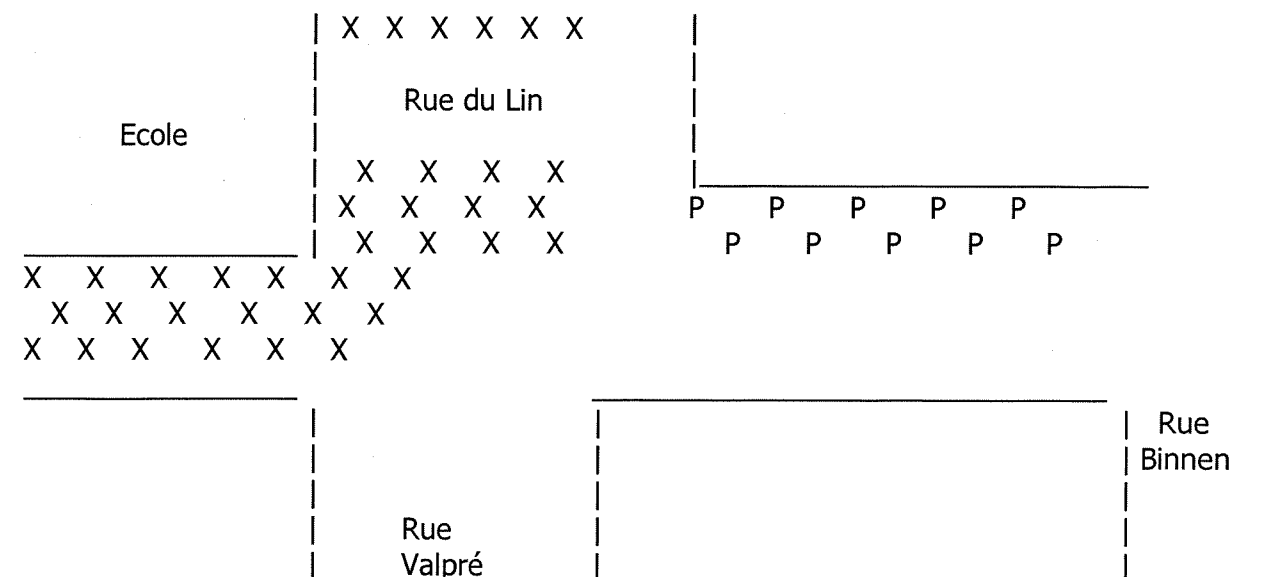
Cette organisation permet la circulation de **tous les véhicules dans un même sens**, sans nécessiter de manœuvre de demi-tour.

Depuis novembre 2006, l'entrée à l'école à 13h30 se fait par la porte de la cour, côté rue du Lin. Par temps de pluie, l'entrée se fait même directement par la grande porte.

Les restrictions de circulation dans la rue du Lin ne changent pas !

La zone marquée P est la bande de terrain qui longe le hangar de Denis Mutschler, elle sert de parking temporaire.

La zone marquée X est réservée aux piétons et aux cyclistes. Elle ne devrait en aucun cas servir de zone de manœuvre automobile de la part des parents d'élèves.



Merci de respecter ces consignes. Elles sont simples et n'ont d'autre but que de contribuer à la sécurité de nos enfants.

Christine Dusch



SAPEURS-POMPIERS

MOUVEMENT DU PERSONNEL

La section de Limersheim a le plaisir d'accueillir deux nouveaux sapeurs-pompiers. Il s'agit de MM. David KLEIS et Hervé ZEIL. Bienvenue à nos recrues, nous leur souhaitons une belle et longue carrière chez les pompiers de Limersheim.

En contrepartie et malheureusement, nous notons également des sorties. Christophe HUGEL a souhaité mettre fin à son engagement après vingt ans de service. Il quitte la section au grade de sergent-chef, c'est dommage car nous perdons ici un sapeur-pompier dont l'engagement a toujours été exemplaire.

Franck DIEBOLT, n'étant pas disponible sur Limersheim, a demandé une suspension d'engagement de deux ans en attendant son retour dans la commune.

Deux arrivées pour deux sorties, l'effectif de la section tourne autour de 20 sapeurs, ceci depuis de longues années. Nous espérons qu'il en sera toujours ainsi dans le futur.

FORMATION:

De nombreuses formations ont eu lieu en 2006, merci et bravo aux sapeurs concernés.

David KLEIS a acquis les formations suivantes :

- FIA (Formation Initiale d'Aptitude)
- A.R.I.C.O. (Appareil respiratoire isolant à circuit ouvert).
- L.S.P.C.C. (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).

Hervé ZEIL pour les formations :

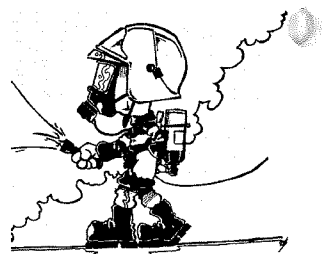
- A.R.I.C.O. (Appareil respiratoire isolant à circuit ouvert).
- L.S.P.C.C. (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).

Thomas MUTSCHLER et Axel SUHNER pour la formation :

- C.F.A.P.S.E. (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours par Equipe).

Guillaume LUTZ et Philippe SCHAAL pour la formation :

- Caporal.



PROMOTION:

À compter du 1^{er} décembre 2006,

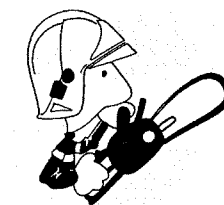
- Denis MUTSCHLER est promu Caporal.
- Thomas MUTSCHLER et Axel SUHNER sont promus 1^{er} Classe.

Félicitation aux promus et merci pour leur engagement.

MATERIEL

Depuis la départementalisation, les sections sont régulièrement dotées de divers matériels. En effet depuis 2001 nous avons perçu, pour les plus importants :

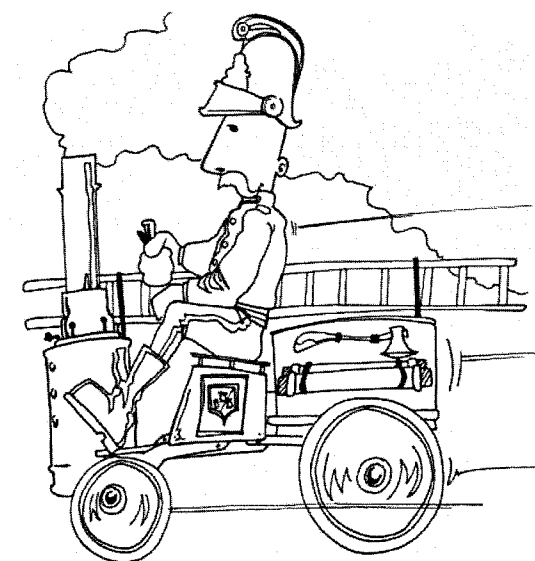
- Des appareils respiratoires isolants (bouteille d'air comprimé).
- Tronçonneuse ; vide cave à moteur thermique.
- Aspirateur de liquide pour assèchement de locaux.
- Divers autres matériels (lances, tuyaux, bâches, etc..).



Pour cette fin d'année, cadeau de Noël en quelque sorte, nous allons recevoir un nouveau véhicule. Mais cadeau quelque peu empoisonné, car en contrepartie il faudra retirer du service les deux véhicules actuels. La politique du Service Départemental d'Incendie et de Secours étant d'uniformiser les dotations de toutes les sections.

Cela nous posera un problème, la section étant équipée d'une motopompe portable, nous ne savons pas s'il sera possible de l'intégrer dans ce nouveau véhicule. Il n'est pas non plus envisagé de remplacer cette motopompe par une motopompe remorquable.

Sachant également que la fourniture en eau, pour la commune de Limersheim, dans le cadre d'un incendie est assurée majoritairement par les puits, et par ce fait, il sera très difficile de combattre efficacement un feu sans l'aide d'une motopompe. Affaire à suivre.



Michel MUTSCHLER

L'amicale des donneurs de sang de Limersheim

L'activité de collecte de sang des dernières années connaît une bonne stabilité, voir même une légère progression des dons, le nombre de « premier don » est un point très prometteur. Les chiffres témoignent de la bonne dynamique des collectes :

Années	Dons de sang	Dons de plasma
2005	4 collectes 130 donneurs 9 premiers dons	4 déplacements au centre de transfusion 34 donneurs de plasma
2006	4 collectes 134 donneurs 11 premiers dons	4 déplacements au centre de transfusion 32 donneurs de plasma

Comme c'est l'habitude chez les donneurs de sang, lors de l'assemblée générale 2005, un chèque d'un montant de 1000 € a été remis à l'école alsacienne de chiens guides d'aveugles.



Les dates des collectes de sang 2007 - quatre collectes sont programmées :

19 janvier 2007
20 avril 2007
20 juillet 2007
19 octobre 2007

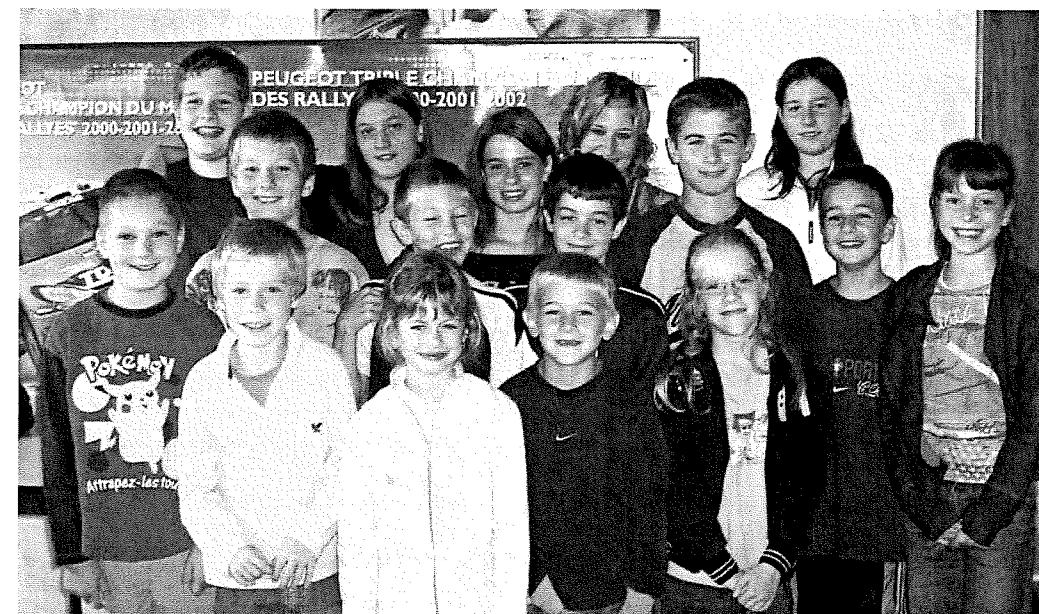
L'amicale des donneurs de sang bénévoles,
c'est également une belle aventure de la culture alsacienne.

« La Theater Band von Limersheim signe la relève,
d'Nochwachs a présenté un Sketch : d'Boum. »

Anne Laure HAMM
Sophie HAMM
Rachel SCHAAL
Emmy SCHROEDER
Camille MUTSCHLER

Aurélien VOLCK
Théodore WACH
Julien BURCKEL
Adrien BURCKEL

Maxime SCHAAL
Corentin MUTSCHLER
Régis HAMM
Julian HURSTEL



En Novembre 2006, la Theater Band von Limersche a présenté cinq représentations, une comédie en trois actes de Claude DREYER :



« O dü Liewer Horoskop »

L'équipe de la Theater Band compte en son sein une belle brochette de comédiens confirmés. A nouveau à chacune des cinq représentations, les émotions étaient au rendez-vous.

La représentation en matinée du 19 novembre 2006 a été jouée au profit d'une œuvre caritative : l'association Avenir de Hautepierre du Professeur KEHRI.

La Forêt dans notre Environnement

Qui dans sa vie n'a pas planté un arbuste ou un arbre ?

L'arbre embellit l'environnement et permet aux oiseaux de se nicher, à l'homme de se reposer à l'ombre !

L'arbre n'est pas seulement un refuge pour un grand nombre d'animaux et pour les amis de la nature. De tout temps la forêt nourricière a fourni à l'homme les éléments de première nécessité pour sa subsistance ; le bois de chauffage, le bois d'œuvre, les fruits, le liège, la sève et quantité d'autres utilisations.

Plus récemment suite aux dérèglements climatiques les scientifiques considèrent que la préservation des grandes forêts est primordiale pour la survie de l'humanité et de nombreuses espèces animales et végétales vivant sur notre planète.

Panorama de la forêt

Dans le monde :

la forêt occupe 4 milliards d'hectares soit 1/3 des terres émergées et le triple des espaces cultivés.

En Europe :

la forêt couvre 139 millions d'hectares et se développe régulièrement.

En France :

Avec 15 millions d'hectares (11% de la surface européenne), notre pays occupe le 1^{er} rang européen en volume de bois stocké sur pied et le 3^{ème} rang en surface (après la Suède et la Finlande).

En progression régulière, la surface forestière a doublé en près de 2 siècles.

La forêt française se compose pour 60 % des surfaces en feuillus (principalement chênes et hêtres) et pour 40 % en résineux.

75 % de la propriété est privée (retraités 57 %, agriculteurs 12 %, employés et ouvriers 11 %, cadres et professions libérales 8 %) le secteur public (Etat, collectivités...) représentant 25 %.

En Alsace :

Avec 313.000 hectares, nous occupons le 3^{ème} rang des régions forestières françaises (après la Franche Comté et l'Aquitaine), ce qui représente 38 % du territoire et une récolte de 1,6 millions de m³/an.

Les feuillus occupent 60 % de la surface forestière, surtout en plaine, avec du chêne majoritairement et du hêtre dès que l'altitude s'élève. En vallée rhénane, on rencontre aussi du frêne, de l'érable du tremble et du charme.

Les résineux, 40 % de la surface, sont essentiellement localisés en zone de montagne (sapin, épicéa, douglas, mélèze).

Avec 51 % des surfaces, la forêt communale est majoritaire (propriété des communes, de la région, des hospices,...) suivie de la forêt domaniale (Etat) pour 24% et de la forêt privée pour 25 % (77.000 propriétaires) soit l'inverse de la représentation française.

Les forêts inondables

Elles constituent des milieux remarquables favorables à l'épuration des eaux de ruissellement et à la rétention des crues, mais aussi patrimoniaux grâce aux nombreuses espèces floristiques et faunistiques qu'elles abritent.



Globalement :

- On distingue 3 débouchés principaux pour la forêt :
 - Le bois d'œuvre (meubles, charpentes,...)
 - Le bois de trituration (pâte à papier, panneaux,...)
 - Le bois énergie (chauffage).
- La forêt peut générer d'autre revenus : chasse, cueillette de champignons (cèpes, girolles, truffes).
- Sur le plan écologique, la forêt :
 - contribue à lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre (réchauffement climatique !) en absorbant le gaz carbonique (1 m³ de bois stocke 1 tonne de CO₂).
 - grâce au bois énergie permet déjà, en France, l'économie de 10 millions de tonnes équivalent pétrole/an.
 - limite l'érosion et filtre les eaux.
 - régule le régime des pluies.
 - abrite de nombreux animaux.
 - brise le vent.
- Sur le plan social
La forêt offre au citoyen des espaces de loisirs et de détente.

La commune de Limersheim ne possède pas beaucoup de forêts ; ce sont les habitants qui en détiennent la plus grande partie. La forêt privée est très morcelée ; souvent de petites parcelles appartiennent à plusieurs propriétaires.

A notre niveau :

Plantons des arbres, nettoyons la forêt, préservons un environnement correct et digne : véritable patrimoine que nous serons fier de transmettre à nos enfants.



Qu'il est beau
le saule têtard
pas loin
de l'école
au bord
de la Scheer,
que bien
des jeunes
connaissent.

En été
ils se mettent
à l'ombre,
pendant que
les oiseaux
gazouillent dans
les branches.

Photos collection Etienne Hamm



Maurice HAMM

Travaux 2006

Réfection de l'Atelier Charron

Remplacement des tuiles et mise en place de gouttières par l'entreprise **La Province** de Bolsenheim pour un montant de **11 495,95 € ttc**

Remplacement du bardage au 1^{er} niveau : la pose des lambris et leur peinture ont été entièrement réalisés par notre agent d'entretien **David Kleis**. Coût du matériel : **1 300 € ttc**



Salle socio-culturelle

Les travaux avancent à un bon rythme.



Le rez-de-chaussée de l'ancienne école-bibliothèque en cours de réaménagement comprend :

- une salle socio-culturelle de 50 m²
- un bureau paroissial
- une salle de réunion paroissiale
- des toilettes

Les marchés ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Faux plafond **Mutschler et Fils** **5 742 € ttc**
- Sanitaire **Briefff Sarl** **3 498 € ttc**
- Electricité **Batielec** **6 766 € ttc**
- Chape liquide **Florido Rénovation** **2 297 € ttc**

Ces travaux sont terminés.

Les murs de séparation et le carrelage ont déjà été réalisés par notre agent d'entretien.

La pose du parquet et des lambris ainsi que la peinture seront effectuées prochainement.

Coût des diverses fournitures (portes, carrelage, parquet, lambris, peinture) **4 000 € ttc**

Une journée de travail a été organisée début novembre avec des bénévoles du conseil de fabrique et de la municipalité pour faire avancer le chantier.

Terrain de Sport



La préparation du sol, l'engazonnement et la première tonte ont été réalisés par **M. Kieffer Philippe** pour un montant forfaitaire de **1 216,33 € ttc.**



Le marquage du terrain et la mise en place des buts de Foot et du filet de Volley ont été réalisés par **une équipe de jeunes** de notre village.



Lors de la grande chaleur de juillet, un arrosage du terrain a été assuré par **M. Lutz Jean-Marie**, avec l'aide de quelques jeunes du village.



Les jeunes évoluent sur le terrain de sport depuis le mois d'août.

Rue du Lin

Réfection de la rue devant le complexe scolaire avec aménagement d'un trottoir en prolongation de la rue Valpré ; ces travaux rendus nécessaires pour sécuriser l'accès à l'école et effectués par l'entreprise **Burger** pour un montant de **24 659 € ttc.**

Les deux regards d'eaux pluviales ont été financés par **la Communauté de communes** à hauteur de **2 105 € ttc.**



Eclairage public de la rue du Lin et de la rue Binnen

Remplacement dans la rue Binnen des deux poteaux en bois par deux candélabres. Mise en place d'un candélabre à l'intersection de la rue du Lin et de la rue Valpré et mise en souterrain de gaines en prévision d'un éclairage futur dans la rue du Lin. **Les Usines Municipales d'Erstein** planifieront ces travaux début 2007.

Rue Binnen

Etait prévue initialement la pose d'un revêtement bi-couche après décapage de la chaussée. Compte tenu du mauvais état de la rue, un devis supplémentaire sera demandé à l'entreprise **Eurovia** pour un décaissement plus important. Un nivelage et un apport de gravier ont été effectués provisoirement par **M. Kieffer Philippe**. Les travaux sont reportés début 2007.

Ancienne décharge municipale

Depuis juin la décharge de Limersheim est fermée.

En partenariat avec **le Conseil général**, après d'importants travaux de nivellement, une renaturation est programmée avec plantation de diverses essences d'arbres pour le printemps prochain. Pour donner aux gibiers un point d'eau, la mare déjà existante a été agrandie.



Déchets : Pour votre information

Le dépôt à Hindisheim est ouvert de 9h à 12h tous les samedis matins. Les déchets que vous pouvez amener : gravas et déchets verts.

La déchetterie à Erstein est ouverte tous les jours de la semaine de 13h à 17h, le samedi de 9h à 17h et le dimanche matin de 9h à 12h.

Remplacement de la conduite d'eau potable Rue du Fossé

Le Syndicat intercommunal des eaux Erstein-Nord a mis en chantier d'importants travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans notre commune. L'ancienne conduite date des années 1960.

Compte tenu de l'état de vétusté de deux poteaux d'incendie, ces deux équipements de sécurité ont été remplacés par des poteaux d'incendie normalisés pour un montant de **3 922 € ttc.**



Equipements à la mairie

- installation d'un placard au rez-de-chaussée pour le rangement des archives communales pour une valeur de **1 315 € ttc.**
- afin de compléter les équipements de rangement, des étagères ont été installées à l'école pour un montant de **1 933 € ttc.**

Chemin menant au terrain de sport

Pour favoriser la praticabilité du chemin reliant l'école au terrain de sport, un nivelage et un apport de remblai ont été effectués (photo ci-contre).

Travaux réalisés par **M. Kieffer Philippe** pour un montant de **717,60 € ttc.**

Entretien des espaces verts

Périmètre à entretenir :

- l'extérieur de la décharge,
- les abords de la route vers les Six cloches,
- l'espace au lieu-dit Wisse Kritz,
- l'intérieur et l'extérieur du nouveau cimetière,
- le terrain de sport.

Ce marché a été attribué à **M. Kieffer Philippe** pour un forfait annuel de **3 127,81 € ttc.**

Calvaire au nouveau cimetière

Suite à l'orage du 11 juillet, la foudre a endommagé le faite du calvaire.

Les travaux de remise en état s'élèvent à **650 € ht**, ce sinistre sera partiellement couvert par l'assurance en raison d'une franchise.

La rénovation sera confiée à **M. Hattemer Jean-Luc**, artisan sculpteur à Hindisheim.

Lotissement des Champs à l'entrée du village

Lotissement privé situé à l'entrée du village : 9 permis de construire ont été accordés en 2006, 8 maisons sont déjà en construction.

Lotissement Holzweg

Les travaux de viabilisation sont en voie d'achèvement.

Ce lotissement aura un assainissement séparatif (une conduite pour l'eau usée et une conduite pour l'eau pluviale).

Le raccordement de la conduite d'eau pluviale du lotissement vers la Scheer a été réalisé durant cet été ; ces travaux ont été financés par la **Communauté de communes du pays d'Erstein.**



Déneigement des rues durant l'hiver 2005-2006

C'est **Jean-Marie Lutz** qui assure les travaux de déneigement de nos rues, nous le remercions pour ces interventions.



Dépôt de pain

Le remplacement du chauffe-eau a été effectué par l'entreprise **Brieff** pour un montant de **362 € ttc.**

Nettoyage de printemps par les jeunes de notre village



Comme tous les ans une équipe de jeunes assurent un symbolique nettoyage de printemps (et néanmoins très efficace).

Cela se passe dans une ambiance agréable ponctuée par une petite collation à la mairie.

Nous remercions l'aide des parents et de quelques bénévoles pour l'encadrement de cette démarche éducative.

HUGEL Christophe

LA PAGE DU FOYER CLUB ST DENIS

Les activités de nos 192 membres en 2006

TENNIS DE TABLE

Bonne saison sportive pour les 17 licenciés. Une équipe de jeunes participe à nouveau au championnat AGR. L'école de tennis de table a repris du service avec 10 enfants.

Animateurs: Jean-Pierre DIEBOLT, Alexandre HURSTEL

GYMNASTIQUE DETENTE

Déjà 20 années de succès et de fidélité pour de nombreuses participantes qui fréquentent la section pour le sport, mais aussi pour le plaisir d'être ensemble.

Animatrice: Chantal DIEBOLT

GROUPE DANSE

2 groupes adultes et 2 groupes enfants.

La section a participé au spectacle de l'AGR à Gerstheim.

Animatrices: Alexia LINTZ (groupe adultes), Pauline MARTIN et Julie LAZERUS (groupes petits), Marion GLATT et Sophie LOEHLE (groupe ados).

GROUPE ANIMATION JEUNES

La nouvelle équipe est bien épaulée par les anciens. Près de 20 jeunes, essentiellement du village, se retrouvent régulièrement au « **FORUM** ».

Une vente de gui a été organisée au profit des Paralysés et de Médecins du Monde.

Animateurs: Guillaume MAUNOURY, Alexandre HURSTEL

SECTION MUSICALE

2 groupes soit 12 musiciens sont installés au sous-sol du Foyer. Ils se produisent régulièrement en concert dans toute la France. Un album musical est actuellement en vente.

Animateurs: Martial KIENE et David MEYER.

SECTION MAQUETTES

10 jeunes se retrouvent le dimanche matin pour des activités manuelles.

Animateur: Eric BRABANT

SECTION SENIORS

Près de 50 membres composent cette section qui malgré son jeune âge est déjà très dynamique en proposant de nombreuses activités sportives et culturelles.

Animateurs: Benoît HUGEL, Jacques MARIE, Suzanne BOURESSAS, Colette KIEFFER...

SEJOUR à PLAINFAING

Le comité et les responsables de la fête villageoise se sont retrouvés en automne dans les Vosges pour un week-end d'amitié et de convivialité.

FÊTE VILLAGEOISE

Un marché aux puces réputé, une animation très appréciée sur le thème « **le bois dans nos maisons d'autrefois** » et une super ambiance avec les 80 bénévoles du FCL.

Du vrai bonheur pour tous les visiteurs.

SALLE POLYVALENTE

Le foyer club a une fois de plus servi de cadre à de nombreuses manifestations associatives et familiales. 39 locations en week-end.

La cuisine a été entièrement rénovée cet automne et un lave-vaisselle professionnel est opérationnel. Le tableau électrique principal a été mis aux normes.

ORGANISATION

24 réunions ont été nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

le président Jean-Pierre Diebolt

Une section SENIORS au Foyer Club

L'idée était dans l'air depuis un petit moment de créer une cellule permettant aux Seniors de LIMERSHEIM de se retrouver autour d'intérêts communs, grâce aux efforts de quelques personnes le projet est devenu réalité depuis le mois de mars 2006.

La section SENIORS, rattachée au Foyer Club pour des raisons techniques, a pour objectif de rapprocher et de favoriser les contacts des aînés de la commune.

Son assemblée générale, précédée d'un repas commun qui réunissait plus de cinquante personnes dans une ambiance chaleureuse, s'est tenue au mois d'octobre et a permis de reconduire dans leurs fonctions le président Benoît HUGEL et une quinzaine d'animateurs et animatrices pour l'aider dans sa tâche. Cette assemblée a également permis de recenser 53 adhérents à jour de leur cotisation pour la saison 2006-2007, ce qui prouverait, si besoin était, le bien fondé de cette section.

L'animation se fait autour de plusieurs pôles d'intérêts définis en commun avec les adhérents qui reçoivent un programme d'activités mensuelles.

Le CAFE KUCHEN et JEUX

Se tient une fois par mois, dans la salle principale du Foyer Club, autour de pâtisseries et de boissons chaudes, réalisées par les animatrices. Cette animation conviviale réunit toujours un grand nombre de participants.

L'ATELIER MANUEL

Deux fois par mois, au Foyer Club, cette activité réunie les amoureux du Patchwork, du crochet, de la couture ou du tricot. Une animatrice est là pour aider les novices.

La PETANQUE

Grâce à la coopération de la Mairie qui nous a permis d'aménager quatre aires de pétanque près de l'ancien atelier du charron, les passionnés du cochonnet s'y retrouvent deux fois par mois pour y disputer des matchs très animés.

La SORTIE PEDESTRE

Se déroule une fois par mois sur terrain plat, donc accessible à tous les marcheurs et se termine toujours par un repas (plat du jour) pris dans un restaurant. Le transport s'effectue par covoiturage. Cette activité rencontre toujours un gros succès.

La RANDONNEE

Une fois par mois les adeptes de la marche en moyenne montagne se retrouvent pour une sortie dans les Vosges. Le repas est toujours tiré du sac et le transport se fait par covoiturage. La bonne ambiance est toujours de rigueur.

LOISIRS et DECOUVERTES

Plusieurs fois dans l'année des sorties sont organisées pour découvrir des lieux inhabituels ou insolites (les plus récentes sont les chrysanthèmes de Lahr et le Mémorial de Schirmeck).

D'autres activités sont en gestation

Toutes ces activités se déroulent le jeudi sauf pour la pétanque qui se pratique le lundi.

La Section Seniors est ouverte à toutes les personnes du village âgées de 50 ans et plus. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du président de la section.

le secrétaire Jacques Marie

COMITE DES FÊTES DE LIMERSHEIM

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

EN 2006

04 octobre	Réunion d'automne Comité des Fêtes
08 octobre	Fête patronale
08 octobre	Tournoi de pétanque
13-15 octobre	Sortie FCL dans les Vosges
27 octobre	Collecte de sang
28 octobre	Halloween à Hindisheim
28 octobre	Défilé des enfants de Limersheim pour Halloween
31 octobre	Célébration au monument aux morts
03 novembre	AG Foyer-Club St Denis
04-05 novembre	Vente des calendriers par les pompiers
10 novembre	Soirée théâtrale organisée par les Donneurs de sang
11 novembre	Soirée théâtrale
17 novembre	Soirée théâtrale
18 novembre	Soirée théâtrale
19 novembre	Théâtre l'après-midi
18-19 novembre	Hindisheim-Limersheim-Krautergersheim s'exposent
25-26 novembre	Vente de calendriers par la chorale
25 novembre	Fête de la Ste Barbe
25 novembre	AG association de pêche
02 décembre	Marche de St Ludan
03 décembre	Fête de Noël des personnes âgées
09 décembre	Fête de Noël des jeunes du Foyer-Club
16 décembre	Vente de gui

LOCATION DE GARNITURES

Cette année encore, nous avons pu acquérir 15 garnitures neuves, ce qui porte à trente le nombre d'ensembles disponibles à la location.

Tarif de location par le particulier : 1 euro la table avec deux bancs.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michel Mutschler.

CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

EN 2007

05 janvier	Réception du Nouvel An (annulée)
19 janvier	Collecte de sang
28 janvier	Fête paroissiale
28 février	AG Comité des Fêtes de Limersheim dans le local des pompiers
06 mars	AG Comité des Fêtes de Hindisheim
1er avril	Vente de gâteaux après la messe
20 avril	Collecte de sang et AG de l'amicale des donneurs de sang
21 avril	Soirée récréative du Foyer-Club
08 mai	Concours de pêche
12-13 mai	Vente d'insignes par les pompiers
03 juin	Fête villageoise
16 juin	Course cycliste
22 juin	Spectacle de l'école
30 juin	Feu de la St Jean
13 juillet	Fête avec Feu d'artifice à l'étang de pêche à Hindisheim
20 juillet	Collecte de sang
29 juillet	Pêche des retraités
25 août	Pique-nique des amis
26 août	Sortie pedestre du FCL
19 octobre	Collecte de sang
09 novembre	Soirée théâtrale organisée par les donneurs de sang
10 novembre	Soirée théâtrale
16 novembre	Soirée théâtrale
17 novembre	Soirée théâtrale
18 novembre	Théâtre l'après-midi

Dates à retenir pour 2007

Collecte de sang	19 janvier	20 avril	20 juillet	19 octobre
Minibus Plasma	09 février	09 mai	10 août	07 décembre
Ramassage de vieux papier		14 février	06 juin	17 octobre

BILAN SUR L'OPÉRATION

« 1000 » ARBRES FRUITIERS

POUR LE PAYS D'ERSTEIN

L'opération consiste à mettre à la disposition des propriétaires des arbres fruitiers à des conditions très avantageuses. 50% du prix de l'arbre sont subventionnés par la Région dans le cadre de la trame verte, 25% sont subventionnés par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein pour préserver et rénover les vergers existants, mais également pour favoriser la création de nouveaux vergers hautes tiges dans la périphérie des communes, 25% du prix de l'arbre restent à la charge du propriétaire, soit 7, - € par arbre piquet compris.

Pour l'année 2006, la Communauté des Communes du Pays d'Erstein a mis à la disposition de la commune de Limersheim, 20 bons d'achat pour des arbres hautes tiges, devant le succès de l'opération, il a été décidé d'une rallonge de 10 arbres.

L'opération sur notre commune est plutôt bien partie, en effet, à la mi-décembre 2006 l'intégralité des bons a été attribuée.

Sur Limersheim, il y a eu 4 créations de vergers et 3 propriétaires ont procédé à des remplacements d'arbres dans des vergers existants.

La création de verger l'emporte très largement sur la replantation : 24 arbres pour la création de vergers et 6 arbres pour la replantation.

Au niveau des espèces plantées, c'est très largement le pommier qui l'emporte : 18, puis les prunus : 6, mirabelle de Nancy et quetsches d'Alsace, puis arrive le poirier et le cerisier : 2 arbres pour chacune des espèces, ont également été plantés 1 abricotier et 1 pêcher.

Le choix des variétés de pommes plantées :

Pommiers : obtentions récentes		variétés anciennes	
Cox orange	1	Belle de Boscop	2
Jonagold	2	Belle fleur jaune	2
Melrose	2	Weinling	1
Querina	3	Pomme cloche	2
Elstar	1	Gravenstein	1
Suisse orange	1		

Les variétés d'obtention récente l'emportent sur les variétés anciennes.

Conseils pour vos plantations de pommes

Avec le prix du kilo de pommes dans la période hivernale, il est souhaitable de planter dans vos vergers des variétés de garde. Toutes les variétés recommandées ci-dessous présentent par ailleurs des caractéristiques de rusticité au parasitisme.

Belle fleur jaune

Cette variété d'origine américaine, découverte en 1800 et propagée en Europe par les Frères Baumann, célèbres pépiniéristes alsaciens de Bollwiller.

Cet arbre de vigueur moyenne aux rameaux fins semi-évasés à retombants, cette variété est productive, les fruits ne chutent pas au vent. Cette belle pomme à la forme tronconique, calibre moyen à gros, de couleur vert jaune, jaune citron à maturité. La chair est tendre, de texture fine, croquante, légèrement acidulée. Convient aussi pour la pâtisserie et le jus.

Epoque de consommation de mi-octobre à fin février, cette pomme ne flétrit pas en conservation.

Glockenapfel (pomme cloche)

L'origine de cette variété est incertaine, toutefois le synonyme le plus courant de cette variété est Schweitzer Glockenapfel, sa culture est assez répandue en Suisse. C'est un très beau fruit de garde. L'arbre est peu vigoureux, rameaux retombants. Très productif. Cette pomme a une belle forme conique caractéristique. Le fruit doit être cueilli jaune vert pour une bonne conservation. La chair blanche est ferme et rafraîchissante. En raison d'un pédoncule court et mince, les fruits ont tendance à chuter à la maturité. Cette pomme se conserve jusqu'en juin, même après cette longue conservation le fruit reste juteux.

Gewürtzluiken

Variété d'origine allemande, Pays du Wurtemberg. L'arbre de vigueur forte au début se calme avec la mise à fruits, le port est semi-érigé à semi-étalé. La production est bonne et régulière.

Le fruit a un calibre moyen à gros, de forme aplatie à tronconique, parfois difforme. L'épiderme a une belle coloration marbrée de rouge carmin, striée. La chair est blanche à blanc verdâtre, ferme, croquante, sucrée, acidulée, juteuse et un parfum agréable. Cette variété convient comme fruit de bouche, pour la pâtisserie, le jus et le cidre.

Se conserve jusqu'en mars, ne flétrit pas en conservation. En insistant vous la trouverez chez certains pépiniéristes.

Belle de Nordhausen

Cette pomme est surtout connue sous le nom de Schöner aus Nordhausen, variété d'origine allemande (1820). Arbre de vigueur moyenne au port semi-érigé à semi-étalé, rameaux retombants. Les fruits ne chutent pas au vent. Le fruit est d'un calibre moyen à petit, de forme sphérique, avec des côtes apparentes. La coloration de fond, vert jaune à maturité, lavée de rouge carmin clair du côté ensoleillé. La chair blanc verdâtre est croquante, ferme, sucrée, légèrement acidulée, juteuse et d'un arôme fort agréable. Pomme à toutes fins, à couteau, à pâtisserie et à jus.

Cette variété très rustique se conserve jusqu'en avril.

Cette variété est disponible chez les pépiniéristes allemands.

Maiapfel

Pomme de mai, très répandue en Alsace, en particulier à Heiligenstein (près de Barr).

Arbre de vigueur moyenne à forte, au port étalé, rameaux semi-évasés. Peu sensible aux maladies. Le fruit est d'un calibre moyen à gros, de forme sphérique, côtelée, un peu difforme. Sa couleur jaune- verdâtre, lavée et striée de rouge carmin.

La chair est très blanche, ferme, de texture cassante, sucrée, acidulée et juteuse.

Bonne aptitude à la conservation, jusqu'en mai. Cette variété a le défaut d'être sensible à l'alternance.

Orange suisse

Variété d'origine suisse, obtenue par la station de Wädenswil en 1935. Synonyme : Schweitzer Orangenapfel. Arbre de vigueur moyenne au port semi-érigé à semi-étalé. La production est bonne. Peu sensible aux maladies. Le fruit est d'un calibre moyen de forme sphérique aplatie. La coloration est d'un beau jaune vert, marbrée, lavée et striée de rouge orangé. La chair de couleur jaune à crème, ferme, parfumée d'un arôme typique. Se conserve jusqu'en janvier. Il convient de maintenir l'arbre aéré car les fruits de l'ombre restent fades. Cette variété est disponible chez tous les pépiniéristes.

Eichelgold

Originaire de l'Alsace Bossue. Arbre de vigueur moyenne au port étalé, les rameaux sont retombants. Bonne productivité. Le fruit de calibre moyen à gros, de forme sphérique aplatie. La coloration est vert jaune, lavée de rouge carmin clair, striée de rouge du côté ensoleillé. La chair blanche est croquante, ferme, acidulée, juteuse et parfumée. Cette variété se conserve jusqu'en février, peu sensible aux manipulations.

Bel arbre rustique, toutefois les pommes chutent au vent à partir de mi-septembre.

Disponible chez tous les pépiniéristes locaux.



Toutes les variétés décrites ci-dessus se font de plus en plus rares dans nos vergers, pourtant ces variétés présentent toutes des caractéristiques agronomiques et organoleptiques incomparables.

Les décisions du conseil municipal au fil des mois

Séance du conseil municipal du 22 décembre 2005

La chasse

La société civile de chasse de Limersheim, ancien locataire, a déposé une candidature pour notre unique lot de chasse dont l'adjudication est prévue le 23 janvier 2006. La commission consultative réunie en date du 20 décembre 2005 a émis un avis favorable au dossier de candidature.

ADSL pour l'école de Limersheim

L'école primaire a fait une demande pour une connexion Internet haut débit. Le conseil municipal a décidé de retenir l'offre de France Télécom pour le pack haut débit Internet incluant la ligne ADSL et l'accès Internet à haut débit en connexion illimitée, avec le pack modem et l'antivirus.

Logement au 6, rue du Vin

Sur proposition de la commission des travaux le conseil municipal a décidé d'approuver l'offre des Ets Tvelec de Hilsenheim pour mettre en conformité l'installation électrique du bâtiment. La colonne montante est vétuste et sa section insuffisante. Le montant des travaux est de 551,09 € ttc.

Atelier charron

Le conseil municipal approuve l'unique offre de l'entreprise de construction « La Province » de Bolsenheim pour les travaux de réhabilitation de l'atelier charron, pour un montant de 12 297 € ttc.

France Télécom

Philippe Kieffer a demandé le raccordement téléphonique pour sa ferme et sa maison d'habitation. Le raccordement se fera en aérien avec des poteaux à implanter à partir de la rue Binnen jusqu'à la hauteur du terrain de sport.

Divers

Le S.D.A.U. nous avertit d'une modification de la zone inondable. Le dossier sera discuté par l'ancienne commission P.L.U.

Séance du conseil municipal du 23 janvier 2006

Chasse

L'unique lot de chasse de Limersheim a été attribué à la Société civile de chasse de Limersheim pour un montant de 12 000 €.

Sécurité Civile

En matière de sécurité civile la loi met à notre disposition de nouveaux moyens d'actions pour permettre de gérer au mieux les crises auxquelles nous pourrions être confrontées. Il s'agit du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et de la Réserve

Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C.), ce dossier est en étude par la commission de sécurité.

Ban et forêt

La traditionnelle journée de plantation dans la forêt communale aura lieu le 18 mars 2006.

Logement au 6, rue du Vin

Le conseil municipal a retenu l'offre de location d'un montant de 300 € par mois de Madame Christiane Wolff avec effet au 1^{er} mai 2006. Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat de bail.

Compte administratif 2005 – affectation du résultat

le Compte administratif est arrêté comme suit :

Fonctionnement :	
dépenses	182 264,97 €
recettes	272 574,21 €
excédent	90 309,24 €
Investissement :	
dépenses	175 325,87 €
recettes	193 826,50 €
excédent	18 500,63 €
excédent de clôture	108 809,87 €

Le conseil municipal en l'absence de M. le Maire approuve le Compte administratif 2005. Adopté à l'unanimité.

Compte de gestion 2005

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte de gestion de M. le Trésorier Principal, approuve à l'unanimité le compte de gestion 2005. Les résultats du compte de gestion étant identiques à ceux du compte administratif 2005.

Divers

- David Kleis, agent d'entretien de la commune de Limersheim, intègre le corps des sapeurs-pompiers local le 1/6/06.
- SNCF – Les travaux de la mise en place de la 3^e voie à la gare de Limersheim ont démarré.

Séance du conseil municipal du 6 mars 2006

Grand Hamster

Le conseil municipal approuve l'extension de compétence, mise en place d'une politique de protection visant à mettre en œuvre les moyens de gestion, de suivie et d'animation pour toute action visant à la conservation et au développement de l'espèce du Grand Hamster sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein pour l'intégrer dans les statuts mis à jour de la Communauté de

Communes du Pays d'Erstein conformément à la loi Libertés et responsabilités locales du 13 août 2004.
Adopté, deux abstentions.

Création d'un Club Seniors

Les personnes ayant plus de 55 ans représentent environ 20% de la population de Limersheim. La création d'un Club Seniors permettrait de proposer diverses activités. Le Foyer-club a organisé une première rencontre le jeudi 2 mars 2006, le président et la secrétaire du Club des seniors d'Erstein ont longuement expliqué les modalités de fonctionnement du Club d'Erstein ainsi que les diverses activités qui sont proposées.

A l'issue de cette réunion, les responsables du Foyer-club ont opté pour la création d'une nouvelle section « **le Club des seniors** ». La Municipalité approuve ce projet et le soutiendra par une aide financière pour favoriser le démarrage.

Klein Ampfert : terrain communal section 32 parcelle 32

Mme Hélène Walter a résilié le 11 novembre 2005 son contrat de bail d'un terrain communal. Ce terrain est attribué à la Société civile de chasse de Limersheim pour la restauration du gibier.
Adopté à l'unanimité.

Notification des quatre taxes

La commission des finances propose une augmentation de 2% correspondant à l'évolution du coût de la vie. Le conseil municipal, après délibération, décide d'augmenter les taux d'imposition de 2006 des quatre taxes directes locales afin d'obtenir le produit fiscal suivant : 59 831€

Taxes	Anciens taux	Nouveaux taux	Produit fiscal
Taxe d'habitation	5.97	6.10	25 913
Taxe foncière bâti	5.73	5.84	18 011
Taxe foncière non bâti	32.05	32.70	10 726
Taxe professionnelle	11.44	11.67	5 181
Total			59 831

Adopté à l'unanimité.

Subvention pour les associations

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide d'attribuer des subventions aux associations de Limersheim pour un montant de 5 900 € dont 2 500 € pour le CCAS (Centre communal d'action sociale).

Adopté à l'unanimité

Affectation du résultat de fonctionnement 2005

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- au compte de réserves n° 1068 d'un montant de 50 000,00 €
- au compte report à nouveau d'un montant de 40 309,24 €

Adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2006

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de voter au niveau des chapitres les crédits du budget primitif comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses 268 402,00 €
Recettes 268 402,00 €

Investissement :

Dépenses 259 284,00 €
Recettes 259 284,00 €

Adopté à l'unanimité.

Divers

Grippe aviaire : conformément à la réglementation, la commune de Limersheim a effectué le recensement des oiseaux auprès des habitants du village : 24 familles possèdent des animaux de basse-cour, 358 poules et 15 coqs. La population a spontanément transmis les informations demandées.
A suivre...

Séance du conseil municipal du 10 avril 2006

Société Civile de Chasse de Limersheim

La Société civile de chasse souhaite s'adjoindre un associé supplémentaire en la personne de M. Roland Schaal, retraité de Fegersheim. Compte tenu de l'avis favorable de la commission consultative communale, le conseil municipal adopte à l'unanimité l'adjonction d'un nouvel associé.

Convention relative au fonctionnement du point lecture (bibliothèque)

Le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention réglant les relations entre la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (B.D.B.R.) et la commune de Limersheim conformément à la décision prise par le Conseil général dans le cadre de sa politique de la lecture publique.

Demande d'autorisation d'exploiter une station de lavage interne de citernes routières

L'arrêté préfectoral du 21 décembre 2005 prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter une station de lavage interne de citernes industrielles présentée par la société Europlavage à Erstein.

A cet effet, une commission a été créée au sein du conseil municipal pour étudier le dossier, celle-ci formule l'avis suivant : de donner sur le fond un avis favorable au projet industriel de S.A.S. Europlavage, dont le siège est situé rue Ettore Bugatti Z.I. Ouest à Erstein, sous réserve des trois points suivants :

- 1) demande que soient prises toutes les mesures techniques pour éviter toute pollution de la canalisation par l'épandage accidentel de carburant, de produits lessiviels ou de réactifs liquides.
- 2) de prendre les mesures pour supprimer les nuisances olfactives produites par la station de traitement des effluents par notamment la mise sous hall de la station.
- 3) de préserver l'impact visuel des installations par rapport à la route départementale.

Eclairage de la rue du Lin

Vu l'avant-projet réalisé par les Usines municipales pour l'installation de l'éclairage public dans la rue du Lin à proximité du nouveau complexe scolaire pour un montant de 13 879,07 €. Le conseil municipal décide de réaliser les travaux. M. le Maire décide de lancer un appel à la concurrence selon la procédure adaptée. La dotation globale d'équipement (D.G.E.) est sollicitée. Adopté à l'unanimité.

Aménagement de la rue du Lin

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux d'aménagement de la rue du Lin. M. le Maire décide de lancer un appel à la concurrence selon la procédure adaptée. La dotation globale d'équipement (D.G.E.) est sollicitée. Adopté à l'unanimité.

Rapport des commissions :

Travaux

- état et évolution des travaux à l'atelier charron et dans la salle socio-culturelle.
- le puits d'incendie de l'école a été testé et donne satisfaction.

Fêtes et cérémonies

course cycliste du 17 juin 2006

Pour marquer la 10^e édition de cette épreuve sportive, en concertation avec l'Association Cycliste d'Erstein, il est prévu de rajouter un contre la montre à l'épreuve traditionnelle. Comme d'habitude la commune prendra en charge le vin d'honneur.

Séance du conseil municipal du 26 juin 2006

Rapport des commissions :

Travaux

La réparation des battants des cloches de l'église ne présentant pas de caractère d'urgence, ces travaux seront inscrits au budget primitif 2007. Toutefois une surveillance s'impose.

Eclairage de la rue du Lin

M. le Maire, personne responsable des marchés publics, décide de retenir la proposition des Usines Municipales d'Erstein pour un montant de 13 687,07 € ttc.

Aménagement de la rue du Lin

M. le Maire, personne responsable des marchés publics, décide de retenir la proposition des Ets Burger à Erstein pour un montant de 26 289,87 € ttc.

Rue Binnen

Le conseil municipal donne d'ores et déjà un accord de principe pour la scarification du chemin existant avec une bi-couche. La commission demande une bi-couche d'une largeur de 4 m au lieu de 3 m sur une longueur d'environ 80 m.

Nouveau terrain de sport

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition des Ets Olympex pour l'achat d'un équipement de football et de volley-ball pour un montant de 1 100 € ttc.

Décharge de Limersheim

La décharge de Limersheim est définitivement fermée à compter du 30 mai 2006. La société Eurovia a réalisé les travaux de nivellement. Pour aménager cet espace, une journée de plantation d'arbres forestiers sera programmée début 2007.

Pylône électrique

Le grand pylône devant la propriété de Laurent Beyhurst sera enlevé par les services techniques des U.M.E. Dans l'immédiat l'éclairage public à cet endroit ne sera pas remplacé.

Panneaux réglementant la circulation sur les chemins agricoles

La commission sécurité et des membres de l'Association Foncière proposent l'achat de panneaux réglementant la circulation sur les chemins agricoles. Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour l'achat de panneaux de signalisation.

Rapport annuel 2005 sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des données du rapport, l'approuve à l'unanimité, estimant qu'il satisfait aux obligations prévues par la législation.

Poteaux d'incendie rue du Fossé

Le conseil municipal décide de solliciter le Conseil général du Bas-Rhin pour l'attribution d'une subvention pour financer les deux poteaux d'incendie.

Divers :

Restauration des berges de la Scheer et de l'Andlau

Les travaux et études à entreprendre les mois prochains doivent être transmis à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Quatre membres du Conseil municipal feront un état des lieux.

Séance du conseil municipal du 11 septembre 2006

Rapport des commissions :

Commission travaux

Etat d'avancement des travaux en cours :

- Rue du Lin : les Ets Burger ont posé le revêtement en macadam. Trois lampadaires seront mis en place pour la fin de l'année par les U.M.E.
- Rue Binnen : la bi-couche à poser est commandée.
- Terrain de sport : l'ensemble de l'aménagement a été réalisé. Il faudra prévoir un grillage de protection en hauteur derrière les buts pour préserver les champs de maïs.
- Holzweg : l'assainissement de l'eau pluviale a été réalisé par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.
- France Télécom : des poteaux métalliques ont été installés à partir de la propriété de Laurent Burckel jusqu'à la propriété de Philippe Kieffer.

Commission école :

Présentation du projet de règlement intérieur pour la bibliothèque de Limersheim. Après avoir pris connaissance des éléments du projet, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité. Effectif des enfants scolarisés : 63 enfants.

Commission des finances

Demande de subvention pour le Comité des fêtes pour l'acquisition de 15 garnitures (bancs et tables) pour un montant de 1 440,- €. Estimant que ces garnitures seront mises à la disposition des différentes associations du village, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 15 % soit un montant de 216,- €.

Personnel communal

Régime indemnitaire : mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) pour le personnel communal. Il concerne :

- l'agent exerçant des fonctions administratives
- le personnel du service technique
- le personnel exerçant les fonctions d'ATSEM.

L'I.A.T. est versé en novembre au prorata du temps de travail

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'instauration de l'I.A.T.

Création du poste d'adjoint administratif au 1^{er} janvier 2007

En raison de la réussite de Mme Friedmann Fabienne à l'examen professionnel d'adjoint administratif, sur proposition du maire, le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2007, à raison de 32 heures/semaine. Adopté à l'unanimité.

Grippe aviaire/ pandémie grippale : désignation d'un correspondant communal

M. le maire informe que la mise en place d'un correspondant communal est une obligation du plan gouvernemental pandémie grippale, précisé par la circulaire du 20 janvier 2006 « actions Maires », élaborée par les services centraux du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

Le correspondant communal, interlocuteur privilégié du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIRACEDPC) aura trois missions :

- Préparer la continuité communale dans l'hypothèse du déclenchement par le gouvernement du niveau 6 du plan pandémie grippale (stade de la pandémie).
- Seconder le maire dans l'hypothèse de la découverte d'un cas de suspicion de grippe aviaire chez un oiseau sauvage ou dans un élevage. Dans ce cas il participe à la bonne application des mesures prescrites par la cellule de crise départementale et le poste de commandement opérationnel, soit dans le périmètre de protection, soit dans le périmètre de surveillance.
- Acquérir une compétence dans les domaines de la grippe aviaire et de la pandémie grippale, compétence précieuse pour que la commune soit en capacité de répondre aux préoccupations et inquiétudes de la population.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire, désigne M. Etienne Binnert comme correspondant communal « pandémie grippale », à compter de ce jour. Adopté, une abstention.

Séance du conseil municipal du 19 octobre 2006

Lotissement « Les champs » nom de la rue et numérotation des maisons – couleur des lampadaires

Sur proposition de la commission travaux, le conseil municipal a nommé cette rue : la **rue du Verger**, les maisons du côté droit porteront un numéro pair, et, les maisons du côté gauche porteront un numéro impair. Les nouvelles lampes seront de couleur verte. Adopté à l'unanimité.

Contrat d'entretien de la chaufferie de l'école

Trois devis ont été réceptionnés pour un contrat de maintenance pour la chaufferie de l'école. M. le Maire décide de retenir la proposition la moins disante, à savoir : les Ets IDEX EST pour un montant de 1 094,34 € ttc.

Placard pour l'archivage des dossiers pour la mairie

Trois devis ont également été réceptionnés pour la mise en place d'un placard dans le couloir de la mairie servant à l'archivage des dossiers. Sur proposition de la commission travaux, M. le Maire décide de retenir la proposition de Art Concept et Bois à Erstein pour un montant de 1 315,97 € ttc.

Etagères pour la salle de l'Atsem à l'école

Pour la mise en place d'un jeu d'étagères dans la salle de l'Atsem, seulement deux devis ont été réceptionnés, à savoir : la menuiserie Meyer à Epfig pour un montant de 3 743,48 € ttc et l'autre de Art Concept et Bois à Erstein pour un montant de 1 933,33 € ttc. Sur proposition de la commission travaux M. le Maire a retenu la proposition de Art Concept et Bois.

Chauffe-eau au dépôt de pain

Les Ets Brieff ont remplacé l'ancien chauffe-eau défectueux du dépôt de pain pour un montant de 362,75 € ttc.

Maisons fleuries

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries par des bons d'achat d'une valeur totale de 336 €.

Syndicat Mixte : Scot du Piémont des Vosges

Le Comité du Syndicat Mixte du Piémont des Vosges a arrêté en date du 22 juin 2006, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Piémont des Vosges. Ce projet est transmis pour avis aux communes, aux groupements de communes membres de l'établissement public, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale voisins compétents en matière d'urbanisme, au préfet, à la région, au département etc... M. Etienne Binnert présente le projet SCOT aux membres du Conseil afin de faire connaître leur avis sur ce projet.

Le périmètre du SCOT du Piémont des Vosges a été fixé par arrêté préfectoral du 17 octobre 2000 et regroupe les 35 communes des cantons de Rosheim, Obernai et de Barr, soit un total de 53194 habitants. Cette procédure est l'occasion pour le Piémont des Vosges d'entreprendre une réflexion approfondie sur son développement et l'aménagement de son espace, tout en faisant intervenir une large concertation locale.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Binnert, émet un avis favorable au projet de SCOT du Piémont des Vosges. Il apprécie le travail de qualité qui a été effectué, et apprécie tout particulièrement la projection dans l'avenir du projet. Adopté à l'unanimité.

Recensement de la population : agent recenseur

Pour le recensement de la population de Limersheim en janvier – février 2007, la commune cherche un agent recenseur pour assurer cette tâche. La candidature de Melle Anne-Sophie Gambarelli est retenue.

Demandes de permis de construire et de déclaration de travaux

La commune a accordé au courant de l'année 2006 seize permis de construire, dont neuf pour le lotissement « Les Champs », quatre pour le lotissement « Holzweg » et trois pour l'ancien village.

Trois demandes de permis modificatif et cinq déclarations de travaux ont également été accordées par la commune.

Séance du conseil municipal du 18 décembre 2006

Commission des travaux

- **Convention ATESAT** : Pour l'année 2006, la commune a confié à la direction départementale de l'équipement une mission d'assistance technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du Territoire, fondée sur la loi Murcef du 11 décembre 2001, par convention qui arrive d'échéance au 31 décembre 2006. Après débat, le conseil municipal ne souhaite pas renouveler pour le moment cette convention et charge M. Christophe Hugel de lister les travaux pour 2007.
- **Nom des deux rues du lotissement « Holzweg »**. Après délibération le Conseil décide de nommer la rue du côté droit « **rue des Charmes** », du côté gauche « **rue des Frênes** ». Adopté par 8 voix pour, 3 contre et 1 abstention.
- **Candélabres du lotissement Holzweg** : Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que les candélabres de ce lotissement seront identiques à ceux du village.
- **Etat d'avancement des travaux dans le bâtiment place de l'église**. En janvier 2007, débiteront les travaux sur le sanitaire, la ventilation des murs, la pose du parquet et la pose des lambris.
- **Rue Circulaire** : On observe des fissures par plaques dans la rue Circulaire du 44 au 56. Le conseil municipal demande une évaluation, les établissements Burger seront contactés pour un avis technique.
- **Rue Binnen** : Les travaux d'aménagement ne sont pas réalisés par la société « Eurovia » qui reste muette à nos relances. Dans l'immédiat, vu l'état de la rue, une couche de gravier sera posée pour combler les trous, en attendant de trouver une solution d'aménagement plus complète.

Commission sécurité

- Panneaux de signalisation :
 - deux panneaux « 10 tonnes » ont été mis en place dans la rue du Fossé.
 - le panneau « interdit de stationner » en face du Foyer-Club doit être déplacé dans la rue des Bois.
 - un devis sera demandé pour des panneaux dans la zone de l'école.

Commission Baux et Forêt

- Adjudication du bois du 14 décembre 2006
le produit de l'adjudication sera affecté à la réhabilitation de la décharge

Commission Ecole

Mise à disposition de la salle de motricité pour la section de danse du Foyer-Club. En raison du nombre important de sections au Foyer-Club, cette association ne dispose plus de créneaux horaires pour satisfaire les demandes. La commune a été sollicitée pour la mise à disposition de la salle de motricité de l'école communale. Par ailleurs, le conseil d'école a émis un avis favorable sous certaines conditions. Le conseil municipal décide d'autoriser la section de danse à utiliser la salle de motricité le mardi soir, une convention d'utilisation est à établir. Adopté, 1 voix contre, 5 abstentions et 7 voix pour.

Salle informatique de l'école pour les seniors

La demande émane également du Foyer-Club, l'utilisation de la salle informatique suscite un avis défavorable de la directrice d'école, notamment parce qu'il faut passer par les salles de classes pour y accéder. Le Conseil propose de mettre à disposition des seniors un ordinateur de la mairie. M. Jacques Marie va rendre fonctionnel cet ordinateur pour permettre de démarrer le projet.

Augmentation des tarifs de la piscine

Les tarifs de la piscine d'Erstein ont subi une très importante augmentation. La coopérative scolaire se trouve dans l'impossibilité de payer le surcoût. Le conseil municipal décide de prendre en charge l'une des factures pour un montant de 294,00 €. Adopté à l'unanimité.

Commission fêtes et cérémonies

La cérémonie au monument aux morts, la banque alimentaire, Saint Nicolas à l'école, et la fête des personnes âgées se sont bien déroulés.

Commission des finances

Pour financer la construction de l'école, la commune avait contracté un prêt relais de 200 000 €. Le conseil municipal décide de rembourser partiellement le prêt relais pour un montant de 50 000 € et solliciter trois organismes bancaires pour rembourser le solde du prêt relais dont l'échéance est au 28 février 2007.

Arrêté municipal portant recrutement d'un agent recenseur

Cet arrêté fixe les modalités du contrat de travail de l'agent recenseur.

Etienne Binnert

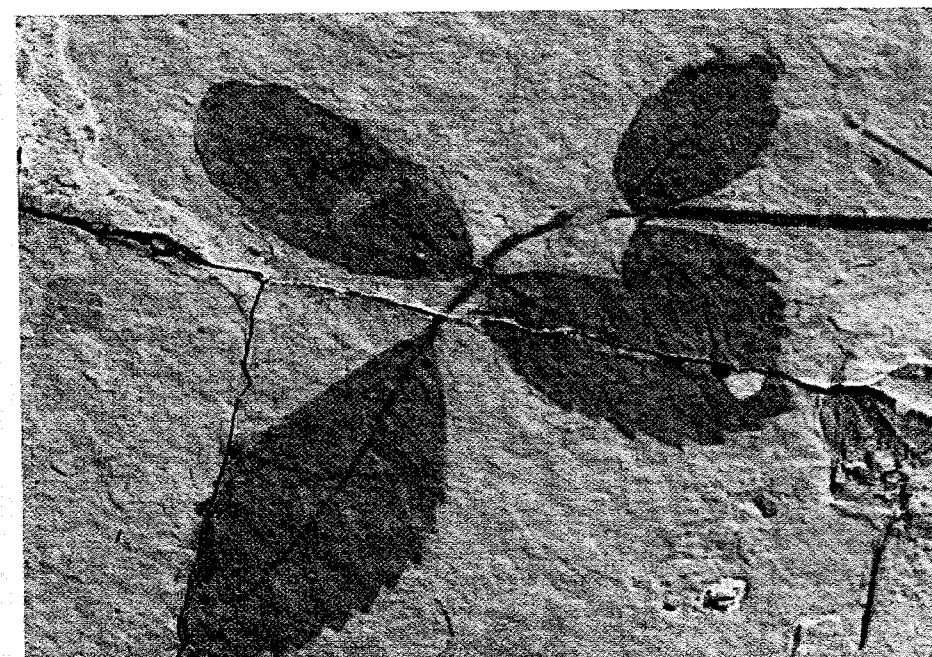
La rose

Trois mots sur les lointaines origines des roses

La très grande vogue du rosier est due à ses qualités ornementales et culturelles qui sortent de l'ordinaire : élégant bouton floral, coloris variés, odorant, floraison parfois remontante. C'est l'une des rares plantes pour laquelle a été créée des jardins spéciaux, les roseraies. La rose, princesse parmi les fleurs, reine des jardins, a de tout temps embelli la planète, fasciné l'homme.

Déjà présente sur les bas-reliefs ou sur les fresques des temples et des plus beaux palais de Chine ou du Moyen-Orient, cette fleur divine, de la famille des rosacées, comme nos arbres fruitiers, est une grande séductrice.

Des fossiles découverts aux Etats-Unis, en France, en Tchécoslovaquie, attestent que les rosiers poussaient déjà à l'état spontané il y a quarante milliers d'années. Ce ne sont pas des fleurs fossiles que l'on a retrouvées, mais les contours caractéristiques des folioles, des rameaux épineux du genre Rosa.



Feuille
fossile
de rosier,
datant
d'environ
40 millions
d'années.

La plupart des auteurs s'accordent à penser que les roses des temps préhistoriques, comme celles de rosiers botaniques actuels, avaient des fleurs simples, à cinq pétales. La seule rose connue pour sa corolle à quatre pétales est Rosa sericea, originaire de l'Himalaya et introduite en Europe à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Au cours des recherches archéologiques menées par sir Arthur Evans à Cnossos (Crète) dans le célèbre palais du roi Minos, datant d'environ 2 000 ans avant JC, on a retrouvé des fragments de fresque naturalistes. Au musée d'Héraklion où sont conservés ces vestiges, les visiteurs sont impressionnés par le caractère très expressif d'un oiseau bleu et notamment par des fleurs qui l'entourent : lys, iris, crocus et roses en particulier. C'est là la plus importante représentation artistique de la rose. Cette découverte a suscité l'intérêt de nombreux botanistes et roséristes, qui ont tenté d'identifier l'espèce représentée. En procédant par élimination, il

semble qu'il s'agisse de *R. gallica*. La présence anormale d'une rose à six pétales parmi les fleurs de Cnossos est attribué par certains auteurs à l'initiative personnelle de l'artiste ayant restauré la fresque. Une autre théorie suggère que les fleurs à six pétales représentent une phase de transition entre une corolle simple et une double, une telle transformation étant tout à fait plausible.

Dans les écrits d'Homère, on peut lire que le corps d'Hector fut enduit d'un baume à base de rose avant les funérailles. Cette référence qui à l'époque de la guerre de Troie (1 200 ans avant JC) prouve qu'il y avait suffisamment de rosiers cultivés pour fournir des pétales en quantité.

On peut tirer les mêmes conclusions de fouilles qui ont prouvé l'existence, à la même époque, de tablettes en terre cuite utilisées comme quittance pour l'achat d'essence de rose, dans le palais de Nestor à Pylos (Péloponèse). Le philosophe Théophraste, probablement l'un des premiers botanistes, cite plusieurs fois les roses : « les roses diffèrent considérablement par le nombre de pétales, la rugosité des tiges, la beauté des couleurs et l'intensité du parfum ».

Beaucoup ont cinq pétales, d'autres douze ou vingt, quelques-unes plus encore, en particulier celles désignées comme Centifolia (folia désigne en latin à la fois le pétale et la feuille).

De l'époque romaine où l'on trouve quantité de références sur l'agriculture, en particulier les écrits de Pline l'Ancien qui consacre l'essentiel du livre XXI de l'important *Historia Naturalis* en trente sept volumes aux roses. Pline décrit très fidèlement huit variétés de roses, hélas le nom qu'il leur donne fait systématiquement référence au lieu où elles poussent (Camparra, Milesia, etc...).



Il convient donc de prendre d'infimes précautions dans l'attribution de noms botaniques modernes à des roses anciennes.

La traduction des anciens textes agricoles a souvent posé des difficultés aux hellénistes et latinistes les plus brillants, notamment la détermination des espèces et variétés en accord avec la classification botanique actuelle. Souvent des traducteurs ont consulté des experts botanistes. Le travail en équipe a dans bien des cas mis en évidence des divergences, parce que les botanistes avaient basé leur classification non sur les textes grecs ou latins originaux, mais sur les traductions les plus fidèles.

Par après et jusqu'à la fin du Moyen-Age, c'est essentiellement dans les couvents que l'on cultive les roses, durant cette période les couvents étaient les berceaux de la culture et de la science.

Au début du XII^{ème} siècle, Charlemagne publie un Capitulaire de Villis, dans ce recueil d'ordonnances sont répertoriées les plantes devant être plantées dans les horti royaux. La rose est citée en deuxième place après le lys. Certaines de ces roses cultivées à l'époque antique donneront naissance, probablement suite à des mutations naturelles, à des variétés aux caractéristiques intéressantes :

- C'est le cas de *R. gallica Officinalis*, c'est la première rose panachée (pétales rouges panachés de blanc). Elle est toujours cultivée de nos jours sous le nom de *R. gallica Versicolor*, plus connue sous le nom de Rose mundi. *R. gallica Officinalis* portait ce nom du fait que ses pétales étaient utilisés dans les préparations médicinales, à l'origine par des pharmaciens de Provins.
- Egalement très ancienne, *R. x damascena*, dite rose de Damas. Cultivée en Syrie et introduite en France durant la septième croisade vers 1254. Le généticien C.C. Hurts considère qu'il existe deux groupes distincts, la rose de Damas d'été issue de (*R. gallica Phoenica* x *R. bifer* Hurts) et la rose de Damas d'automne, issue de (*R. gallica* x *R. moschata*). Ce rosier est vigoureux, la couleur est variable du blanc au rouge. Cette espèce a donné une variété très populaire, le responsable des jardins du Luxembourg à Paris, Eugène Hardy la dédia à sa femme. Pendant plus d'un demi siècle (1832 à 1890) « Madame Hardy » fut la rose blanche la plus appréciée, avec ses pétales d'un blanc pur, se chevauchant et très parfumée. « Madame Hardy » est un hybride de *R. damascena* et de Cécile Brunner, cette dernière rose compte parmi ses ascendants *R. chinensis* (rose de Chine).
- Une autre espèce fort intéressante *R. centifolia*, c'est la rose des peintres, ce rosier apparaît dans sa forme actuelle au XVIII^{ème} siècle. C. C. Hurst a prouvé que *R. centifolia* était le résultat d'une hybridation complexe avec *R. canina*, *R. gallica*, *R. Moschata* et *R. phoenica*. *R. centifolia* est un petit arbuste érigé avec des épines éparses. Les feuilles sont ovales, larges, velues dessous. La fleur est grande, double, globuleuse et très odorante (une des références essentielles en matière de parfum de rose).
- Et puis une espèce qui vous est familière, *R. canina*, c'est l'églantier commun, ce rosier sauvage pousse à l'état spontané au bord de nos chemins de forêts. C'est un arbuste vigoureux, les rameaux arqués avec de fortes épines. La fleur a un diamètre de quatre à cinq centimètres, blanche ou rose. Les fruits sont d'un rouge écarlate, ovoïde (on peut en faire d'excellentes confitures). De nos jours, cette espèce est très employée comme porte-greffe des roses que vous achetez chez les pépiniéristes.

Rosa foetida persiana (dans Flore des serres et des jardins de l'Europe).



L'influence des rosiers asiatiques

La rose de couleur rouge vif et surtout sa floraison remontante (floraison continue en période estivale) attire l'attention de la Duchesse de Portland lors d'un voyage en Italie au début du XIX^{ème} siècle, elle en rapporte un spécimen en Angleterre. Cette rose y fut cultivée sous le nom de « Scarlet four Season ». En 1807, André Dupont, le jardinier de l'impératrice Joséphine la rebaptisa « Duchesse de Portland » en hommage à celle qui l'avait découverte.

L'aptitude à la floraison remontante et sa coloration suggèrent que l'un des parents est *R. chinensis* *Semperflorens*, la forme allongée, les boutons floraux indiquent que l'autre parent est *R. damascena*.

Cette faculté de faire une seconde floraison pour les rosiers européens a été possible grâce au croisement avec les rosiers d'origine asiatiques. De nombreuses variétés de roses ont été introduites de Chine dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Toutes ces roses étaient remontantes et avaient des pétales très décoratives. A l'époque, la pollinisation manuelle était plus empirique que de nos jours. Les obtenteurs de l'époque ont eu l'idée de planter côte à côte des espèces de roses européennes et asiatiques. Cette fécondation croisée a permis d'obtenir les premiers hybrides de *R. chinensis*. Cette technique a été le premier pas qui modifia l'obtention de nouvelles variétés de roses.

La science et l'hybridation

Le travail des obtenteurs est une véritable science bien que l'acte de croisement lui même est un geste banal, à la portée de tous. Croiser, cela veut dire prendre du pollen d'une variété pour le porter sur le stigmate d'une autre. Le pollen donc, remplace le sperme chez les animaux. Toutefois dans la réalité, le phénomène est bien plus complexe. Dans la pratique il y a des surprises qui tiennent aux lois de la génétique, de Darwin, de Mendel et à quelques mutations inattendues.

La rose est un végétal hermaphrodite (se dit des fleurs pourvues des deux sexes, étamines et pistils), c'est à dire pouvant s'auto féconder. Lors des croisements, les obtenteurs utilisent des géniteurs, en effet certaines roses jouent le rôle de mâle et d'autres le rôle de femelle. Certains sont de bonnes mères et d'autres de très bons pères. De loin la mère joue un rôle très important, car c'est elle qui produit les fruits, lesquels contiennent les graines qui engendreront la descendance. Le plant femelle doit être vigoureux et solide, c'est lui qui transmet les caractères de vigueur et de rusticité. Le rosier mâle apporte des caractères très variés, un peu de vigueur, la résistance et surtout la beauté des coloris.

Il y a quelques années, Georges Delbard, un des plus grands obtenteurs Français, il dit que pour obtenir 4 à 5 roses aux caractères intéressants, il ne faut pas moins de 20 000 graines issues de croisement de deux géniteurs. Toutefois, une fois cette sélection effectuée, la suite est encore longue, au moins 5 ans avant la mise sur le marché de la nouvelle rose.

Un autre regard sur les roses

La mode des roses est pleine d'imagination, de créativité, voire d'extravagance. Les obtenteurs s'acharnent à créer de nouvelles variétés, ils ont toutefois la sagesse d'aller au-delà de la beauté du coloris ou d'un parfum rare. L'obteneur de nos jours recherche de plus en plus à créer des rosiers rustiques, plus harmonieux et diversifiés dans leurs formes (grimpants, couvre-sol, les buissons à fleurs groupées, etc...). Les créateurs de roses cherchent également à accroître les performances agronomiques comme l'aptitude de refleurir, ce privilège de floraisons successives du printemps aux premières gelées d'automne.

Pour une large part, l'effet de mode reste l'un des moteurs de l'évolution des roses, quelques créateurs sont véritablement devenus les grands couturiers de la reine des fleurs. Chaque année on retrouve les nouvelles créations lors des grands concours internationaux à Rome, Genève, Madrid et en France à Bagatelle près de Paris. C'est à Bagatelle qu'a eu lieu le premier concours en 1907, c'était à l'origine une villa à la campagne où les personnalités du gouvernement français venaient passer des vacances au début du XVIII^{ème} siècle. De nos jours, tous les ans une trentaine d'obteneurs de 9 pays présentent leurs dernières créations. Ces concours sont âpres, car lorsqu'une rose est primée, en règle générale, le succès commercial n'est pas loin.

Une haie - qui clôt une rose.

Les haies constituent à la fois une délimitation et un élément de décoration du jardin. Incontestablement parmi les plus élégantes sont celles des rosiers, dont de nombreuses variétés conviennent pour cette utilisation. On n'y pense souvent pas pour remplacer ces éternelle haies de lauriers, de troènes, de thuyas et autres, bien banales dans leur uniformité. Avec les rosiers, donnez libre cours à votre imagination. Ils constituent un choix infini de vigueur, de diversité de fleurs, et surtout une floraison étalée sur presque la moitié de l'année, si vous retenez les variétés bien remontantes.

Les haies les plus courantes servent à séparer le jardin d'un lieu de passage (d'une rue, d'un chemin). Souvent, elles sont disposées derrière un petit muret surmonté d'un grillage. Pour donner du relief, plantez les rosiers en alignement à un mètre de la clôture pour faciliter les travaux d'entretien. Mettez les rosiers sur un rang, la plantation en rang double, en quinconces de préférence, donne une belle profondeur à l'ensemble. Si vous souhaitez une haie étoffée, les rosiers arbustifs pouvant être à port érigé, buissonnant, éventuellement retombant, sont bien adaptés pour cet usage. Vous obtiendrez une haie de 80 à 150 cm de haut, la hauteur est fonction de la vigueur des variétés. Le choix des coloris est important, le mélange des variétés donne des effets étonnants. Les haies unicolores ou par groupe d'une même variété ; approche plus classique mais toujours d'un effet esthétique remarquable.

Le choix de la variété mérite de l'attention, choisir de préférence des variétés rustiques, résistantes aux maladies. Les professionnels de l'horticulture peuvent apporter le conseil requis.

La plantation automnale est toujours la plus indiquée, toutefois la plantation est possible jusqu'à fin mars. Une attention particulière pour la distance de plantation, celle-ci est fonction de la vigueur des variétés, de 60 cm à 1 m est un minimum, l'entretien est plus facile et surtout le rosier va croître dans de meilleures conditions avec une distance de plantation adaptée.

La taille pour les haies est relativement simple, elle se limite à une coupe horizontale à mi-hauteur, toutefois, il convient tous les 4 à 5 ans d'entreprendre un rajeunissement plus sévère des rosiers.

« *Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses l'espace d'un matin* », François de Malherbe (poète du XVI-XVII^{ème} siècle) ne savait pas que la découverte des lois de la génétique allait révolutionner la beauté des roses, jusque-là botaniques et enrichies au hasard de simples hybridations naturelles.

Pour en savoir plus : Encyclopédie du bon jardinier de la maison rustique.

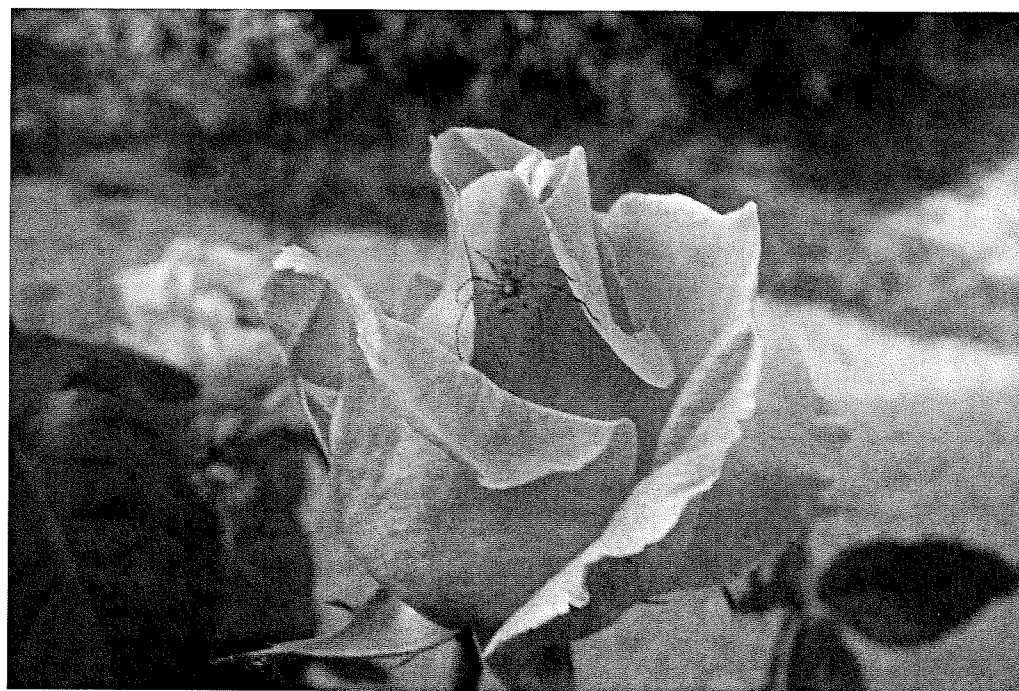
Etienne Binnert

Queen Elizabeth :

En 1954, le Dr W. E. Lammerts obtient cette variété pour le compte de Germain's Nursery de Los Angeles.

L'arbre généalogique de cette rose se compose de 18 croisements.

Rosier d'une floribondité exceptionnelle, convient pour une plantation en isolée ou pour une haie.



A Pretoria en octobre 1979 lui a été décerné le titre de « rose préférée du monde ».

**"Un problème ?
Pas de problème !"**

**Ma Bancassurance
s'occupe de tout**

➡ Vous voulez des taux de crédit avantageux, des produits d'épargne performants et des avantages fiscaux ?
Pas de problème, la Bancassurance vous propose des solutions adaptées à votre style de vie.

➡ Vous voulez réunir tous les atouts et services de la banque et de l'assurance ?
Pas de problème, la Bancassurance vous offre les compétences d'un interlocuteur unique.

➡ Vous voulez garder l'esprit libre ?
Pas de problème, la Bancassurance s'occupe de tout 24h/24.

N° Indigo 0 825 01 02 02
0,15 € TTC/MIN

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Plaine de l'Il

50, rue du Général de Gaulle – BP 23 – 67151 Erstein Cédex – Fax : 03 88 98 93 33

Agences à : Gerstheim - Matzenheim - Nordhouse - Osthouse

Tél. : 0820 820 636* – E-mail : 01200@cmcee.creditmutuel.fr

Un nouvel espace bancaire à **ERSTEIN**



*Plus de Liberté !
Un Accueil privilégié !
Plus de Conseils !*

- Distributeur de Billets,
- Distributeur de Monnaie,
- Borne Multi-Services,
- Borne Dépôt de Chèques,
- Borne Dépôt d'Espèces.



ERSTEIN - 14, rue Mercière

Tél. 03 88 98 21 11 - Fax 03 88 98 10 49

Un **Distributeur de Billets** en façade est disponible **24 h sur 24**

Un **Libre Service Bancaire** à votre disposition **7/7 de 6 h à 22 h**

Des horaires adaptés

Mardi – Mercredi – Vendredi :

8 h 45 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 15

Jeudi : 8 h 45 – 12 h 00 et 14 h 30 – 18 h 15

Samedi : 8 h 45 – 13 h 00

